



P.A.S.S. de LOUVIERS

RAPPORT D'ACTIVITE

2024

Pôle Médecine d'Urgence et Imagerie

- Mme REMY, Chef de Pôle
- Mme BARCO, chef de pôle adjointe ;
- Nathalie BECASSE, cadre supérieur de Pôle ;
- Marie-Claire GOUTTIERE, cadre de santé

Direction de l'Accueil, de la Qualité et de la Clientèle

- Mme DE MONGOLFIER, directrice ;
- Ramata BOULLIER, cadre Socio-Educatif ;

PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS DE SANTE, INTEGREE AU SERVICE DE SANTE PREVENTION HOSPITALIERE (SSPH)

Dr BROUSSE, RESPONSABLE de service

Dr DE SAINT AUBIN, Médecin généraliste

Dr THUREAU, médecin Légiste généraliste

Dr PAULA PALMA, médecin généraliste urgentiste

Dr ABDALLAH, Pédiatre

Dr BRUNG LEFEBVRE, Gastro-entérologue

Dr GAUTHIER PRIEUR, Rhumatologue

GOUTTIERE Marie-Claire, cadre de santé

COULOMBEAU Céline, Psychologue

MONARD Aude, Assistante sociale coordinatrice

PLAYS Carole, Infirmière

POUPON Pierrette, Agent d'accueil

DEMATTE Edwige, Agent d'accueil

Table des matières

LEXIQUE.....	4
PREAMBULE.....	6
INTRODUCTION.....	8
1.1. Les chiffres.....	9
1.1.1. <i>Le nombre de personnes accueillies et son évolution de 2021 à 2023</i>	9
1.1.2. <i>Le mode d'adressage des personnes fréquentant la PASS</i>	9
1.2. Population accueillie.....	10
1.2.1. <i>Sexe et tranches d'âge</i>	10
1.2.2. <i>Lieux de naissance et situation au regard du séjour</i>	11
1.2.3. <i>Situation familiale</i>	11
1.2.4. <i>Ressources</i>	12
1.2.5. <i>Mode d'hébergement</i>	13
1.3.1 <i>Couverture de base</i>	15
2. PRISE EN CHARGE AU SEIN DE LA PASS	16
2.1. L'activité et rôle de l'agent d'accueil	16
2.1.3. <i>Activités administratives</i>	17
2.2. L'activité de l'assistante sociale	18
2.2.1. <i>Missions et activité de l'assistante sociale</i>	18
2.2.1.1. <i>Motifs de sollicitation de l'assistante sociale</i>	19
2.2.2. <i>Modes d'actions</i>	21
2.2.3. <i>L'orientation</i>	22
2.2.4. <i>Activité de l'IDE</i>	23
2.2.5. <i>Activité médicale</i>	28
2.3. L'activité du psychologue.....	34
2.3.1. <i>Les modes d'orientation</i>	36
2.3.2. <i>L'activité du psychologue</i>	38
2.4. Vie d'équipe	42
2.4.1. <i>Accueil d'étudiants et des nouveaux professionnels</i>	42

2.4.2.	<i>Comités techniques</i>	42
2.4.3.	<i>Des partenaires conventionnés</i>	42
2.4.4.	Formations.....	43
3.	CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	44

LEXIQUE

AAH	:	Allocation aux Adultes Handicapés
ACS	:	Aide pour une Complémentaire Santé
ADMA	:	Accompagnement Diversifié de Mineurs Autonomes
AME	:	Aide médicale d'Etat
ARE	:	Allocation d'aide au Retour à l'Emploi
ARS	:	Agence Régionale de Santé
ASE	:	Aide sociale à l'enfance
ASPA	:	Allocation de solidarité aux personnes âgées
ASS	:	Allocation de Solidarité Spécifique
ATA	:	Allocation temporaire d'attente
CADA	:	Centre d'Accueil de demandeurs d'Asile
CAF	:	Caisse d'Allocations Familiales
CASE	:	Communauté d'Agglomération Seine Eure
CCAS	:	Centre Communal d'Action Sociale
CeGIDD	:	Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic
CHIELVR	:	Centre Hospitalier Intercommunal Elbeuf Louviers Val de Reuil
CHS	:	Centre Hospitalier Spécialisé
CHRS	:	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIDFF	:	Centre d'Information pour le Droits des Femmes et des Familles
CMP	:	Centre Médico-Psychologique
CMS	:	Centre Médico-Social
CPAM	:	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPP	:	Centre périnatal de Proximité
CSAPA	:	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CSS	:	Complémentaire Santé Solidaire
EPIDE	:	L'Établissement pour l'insertion dans l'emploi
FAAR	:	France Accueil Accompagnement Réinstallés
FIA	:	Femmes inter Association
FJT	:	Foyer de jeunes travailleurs
LDH	:	Ligue des Droits de l'Homme
MNA	:	Mineur Non Accompagné
PAMIE	:	Plateforme Accompagnement des Mineurs Isolés Etrangers

PUMa	:	Protection Universelle Maladie
PMI	:	Protection Maternelle Infantile
SDF	:	Sans Domicile Fixe
SAHMIE	:	Service d'Autonomisation de l'Hébergement des Mineurs Isolés Etrangers
VIH	:	Virus de l'Immunodéficience Humaine

PREAMBULE

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) s'inscrivent dans le cadre du Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) et répondent à de multiples missions de services publics tels que « la lutte contre l'exclusion sociale en lien avec les autres professions et institutions compétentes en ce domaine, ainsi que les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion et les discriminations (...), les actions d'éducation et de prévention de la santé et leur coordination (...), les actions de santé publique ».

Créées en 1998 par la loi relative à la lutte contre les exclusions, les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) sont des dispositifs hospitaliers ambulatoires qui se situent à l'interface des champs sanitaire et social. Elles incarnent le droit à la protection de la santé pour les personnes exclues du système de santé du fait de leur vulnérabilité.

Les motifs qui amènent les personnes à franchir la porte de la PASS sont multiples :

- défaut de couverture sociale.
- couverture incomplète.
- situation irrégulière du séjour.
- revenus minimes ou inexistants.
- impossibilité de faire l'avance des frais médicaux.
- exclusion du parcours de soins.

L'approche proposée par la PASS doit être globale, elle conjugue soins, accompagnement social et prévention en décloisonnant les compétences et en travaillant en réseau.

Le travail en équipe et la communication au sein de la PASS sont primordiaux pour proposer un accompagnement pluriprofessionnel cohérent et adapté à chaque personne rencontrée.

Les professionnels de la PASS ont un rôle important à jouer pour permettre aux personnes de s'impliquer en s'appropriant leur parcours individuel et personnalisé.

La PASS de Louviers est une unité fonctionnelle du Service de Soins et de Prévention Hospitalière, depuis Novembre 2022, sous la responsabilité du docteur Benoît BROUSSE.



Elle est située 2 rue Saint-Jean 27400 Louviers à l'entrée de l'hôpital.

L'équipe est composée :

- Mme A. MONARD : assistante de service social, coordinatrice, à temps plein
- Mme P. POUPON (80 %,) et Mme E. DEMATTE (20%) : agents d'Accueil/ secrétaires
- Mme C. PLAYS : infirmière à 70 % :
- Mme C. COULOMBEAU : psychologue, à 50 %.
- Mme MC GOUTTIERE : cadre de santé à 10%
- Dr H DE SAINT-AUBIN : médecin généraliste assurant 1 matinée de consultation par semaine.
- Dr S. THUREAU : médecin légiste, assurant 1 matinée de consultation par semaine
- Dr BROUSSE et Dr PAULA PALMA, assurant les remplacements médicaux
- Dr T. ABDALLAH : médecin pédiatre assurant une consultation tous les derniers jeudis de chaque mois.
- Dr M. BRUNG-LEFEBVRE : médecin gastro-entérologue assurant une téléconsultation tous les 3 mois.
- Dr M. GAUTHIER-PRIEUR : médecin rhumatologue intervenant une fois par trimestre.

La PASS propose :

- un espace accueil café.
- un espace hygiène (douche et laverie).

- une permanence sociale.
- une consultation médicale et paramédicale.
- une consultation psychologique.

La structure est ouverte le lundi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et du mardi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Pour des raisons de sécurité, il est indispensable que deux membres de l'équipe soient présents pour permettre l'ouverture de la structure.

La PASS est financée par l'Agence Régionale de Santé.

La PASS de Louviers présente son activité lors d'un COPIL une fois par an.

La PASS travaille en réseau, tant en interne avec l'hôpital qu'en externe avec les différents partenaires (associations, médecins libéraux, professions paramédicales, services sociaux départementaux, Centre Communal d'Action Sociale, Caisse Primaire d'Assurance Maladie...).

INTRODUCTION

L'année écoulée montre une stabilité générale de l'activité, témoignant de la persistance des besoins de santé parmi les publics précaires. Toutefois, l'équipe constate un isolement de plus en plus important du public accueilli.

Les récentes évolutions législatives, notamment en matière de droit des étrangers, ont complexifié les parcours administratifs et renforcé la précarité de certains patients.

De plus, le manque de médecin traitant sur le territoire demeure une difficulté majeure. Cependant, le numéro 116 - 117 a permis, pour le moment, d'apporter une réponse aux demandes et pallier à cette carence en facilitant l'accès à une régulation médicale.

Ce rapport 2024, vise à dresser un état des lieux de notre activité, en mettant en perspective les difficultés rencontrées et les ajustements mis en place pour garantir une continuité des soins auprès des populations les plus fragiles.

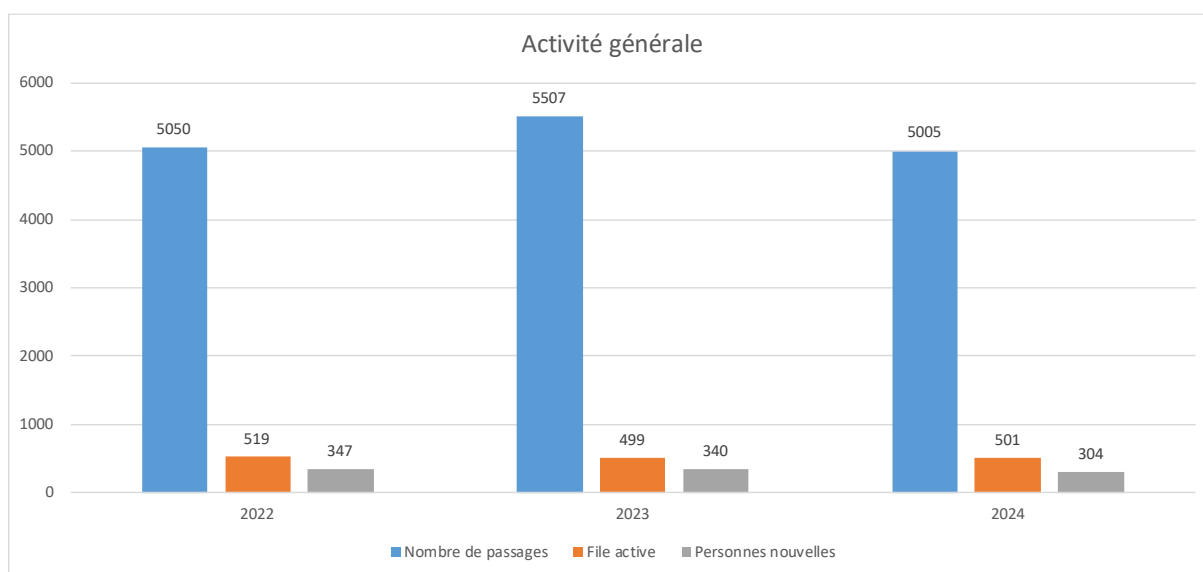
Il est à noter qu'une modification de la manière de codifier certaines statistiques a été réalisée dans l'année. Cela afin d'harmoniser l'outil statistique utilisé par l'ensemble des

PASS de la région. Ces ajustements peuvent expliquer certains changements quantitatifs. Ces modifications seront précisées dans les parties concernées.

ACTIVITE GENERALE

1.1. Les chiffres

1.1.1. Le nombre de personnes accueillies et son évolution de 2022 à 2024



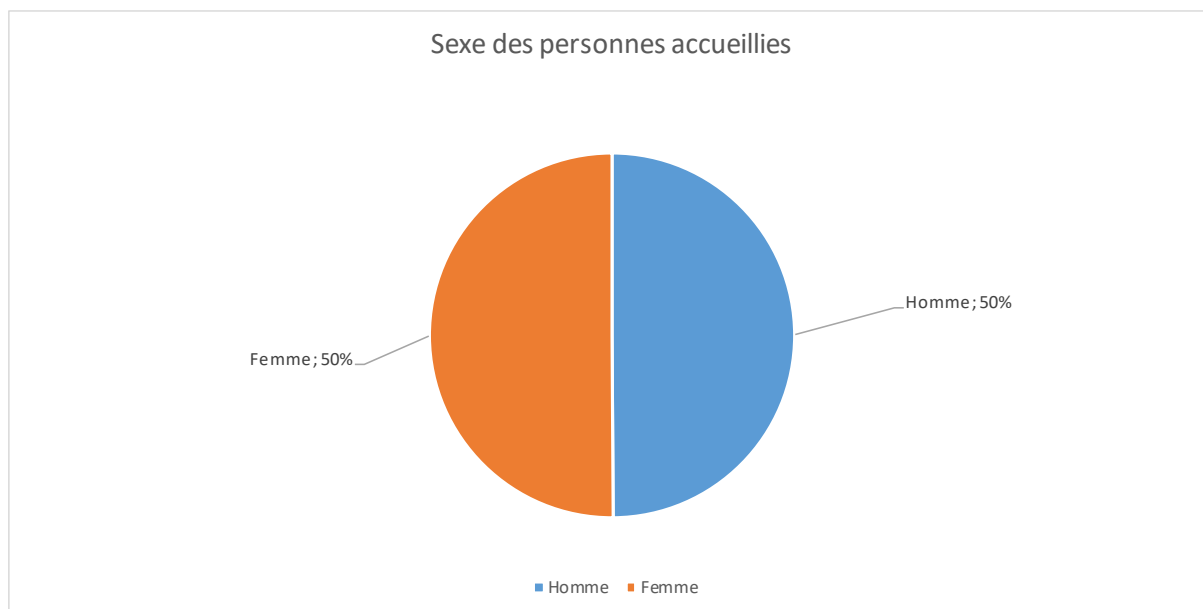
Les chiffres des trois dernières années révèlent une relative stabilité avec toutefois des légères variations : après une hausse de 9% des passages en 2023, les passages redescendent en 2024. Cette diminution semble étroitement liée à une réorientation progressive des patients vers le dispositif 116 117, destiné à pallier le manque de médecins traitants sur le territoire. Face à des demandes persistantes de personnes ayant des droits ouverts, la PASS a dû refuser plusieurs orientations partenaires pour des personnes disposant d'une couverture sociale, privilégiant ainsi son rôle de structure d'accueil pour le public sans droits ouverts ou en situation de grande précarité.

Parallèlement, la baisse du nombre de nouvelles personnes prises en charge peut traduire également cet ajustement. Cette évolution, bien que nécessaire pour répondre à nos missions, appelle à une vigilance particulière, car certaines personnes, bien que disposant de droits, restent vulnérables et nécessitent une prise en charge adaptée. La simple orientation vers une plateforme téléphonique peut s'avérer réductrice, l'équipe n'ayant pas le

recul pour savoir si l'ensemble des patients parviennent à répondre à leurs besoins médicaux par la suite.

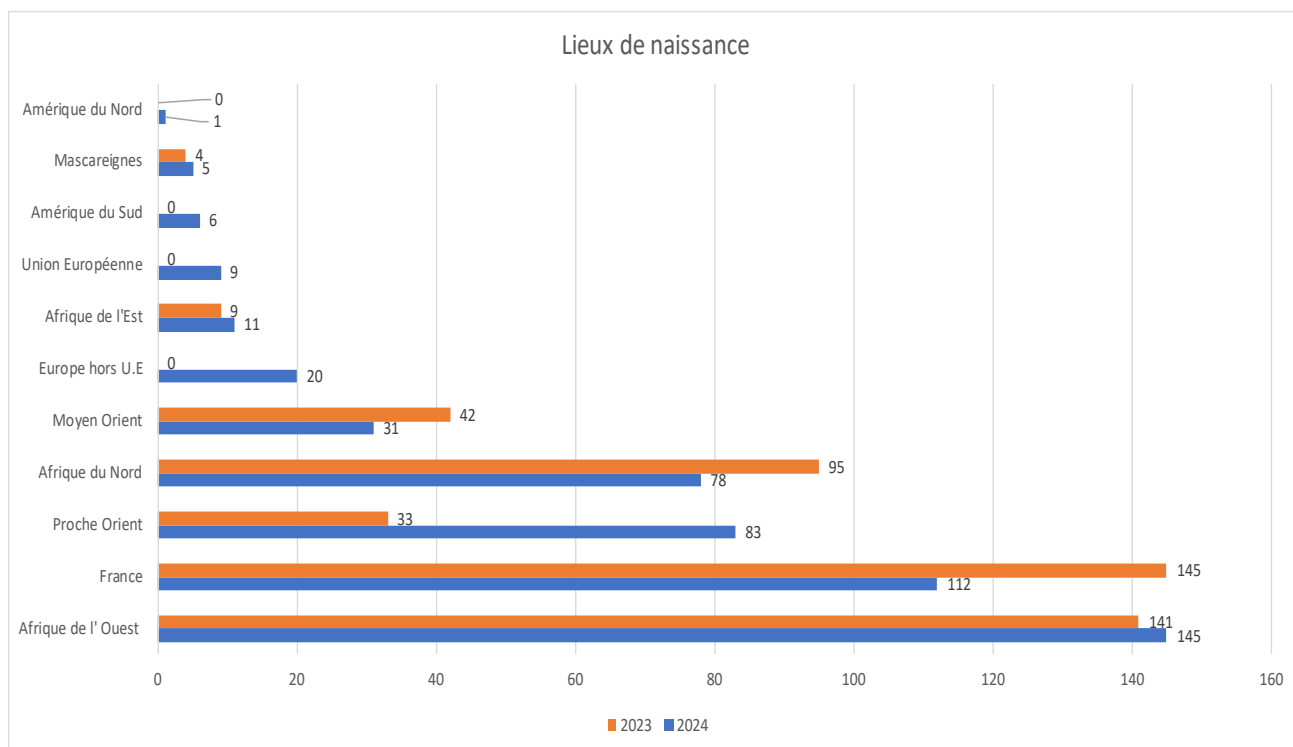
1.2. Population accueillie

1.2.1. Sexe et tranches d'âge



Comme chaque année, la répartition des usagers de la PASS reste parfaitement équilibrée, avec 50% d'hommes et 50% de femmes. Cette stabilité, observée depuis plusieurs années, demeure sans explication particulière à ce jour.

1.2.2. Lieux de naissance et situation au regard du séjour

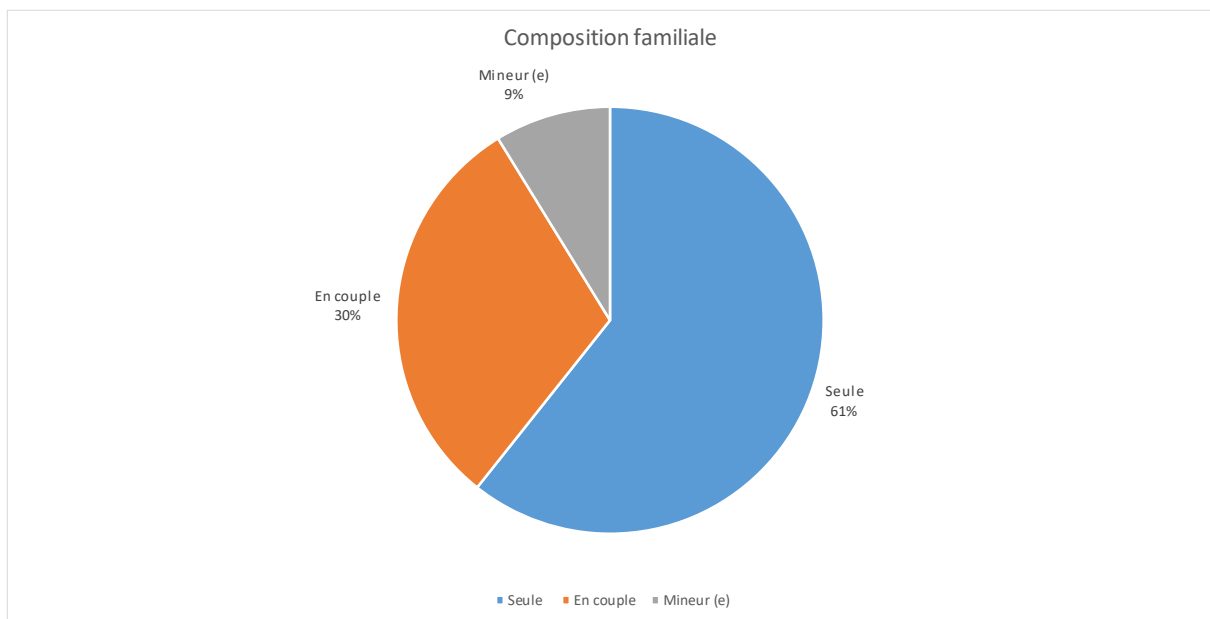


L'analyse des origines du public accueilli en 2024 met en évidence une légère augmentation des personnes en provenance d'Afrique de l'Ouest et notamment du Congo. Cette évolution peut être liée à des tensions politiques et économiques persistantes dans ce pays entraînant des demandes d'asile mais souvent refusées.

De plus, on observe une augmentation notable du public en provenance du Proche Orient en 2024, avec notamment une forte présence de personnes Kurdes. Cela s'explique par la présence d'une grande communauté kurde vivant sur le territoire de Val de Reuil – Louviers. Ces nouveaux arrivants déposent pour beaucoup une demande d'asile, cependant beaucoup voient leurs demandes refusées malgré les difficultés qu'ils rencontrent dans leur pays d'origine. Les tensions politiques et les conflits dans ces régions poussent la population à fuir pour trouver une protection. Mais les refus de demande d'asile sont très difficiles à comprendre pour ces personnes ce qui accentue leur situation de précarité, les amenant souvent à se tourner vers la PASS pour un soutien médical et social.

Nous notons également une apparition de personnes originaires d'Amérique du sud en 2024.

1.2.3. Situation familiale



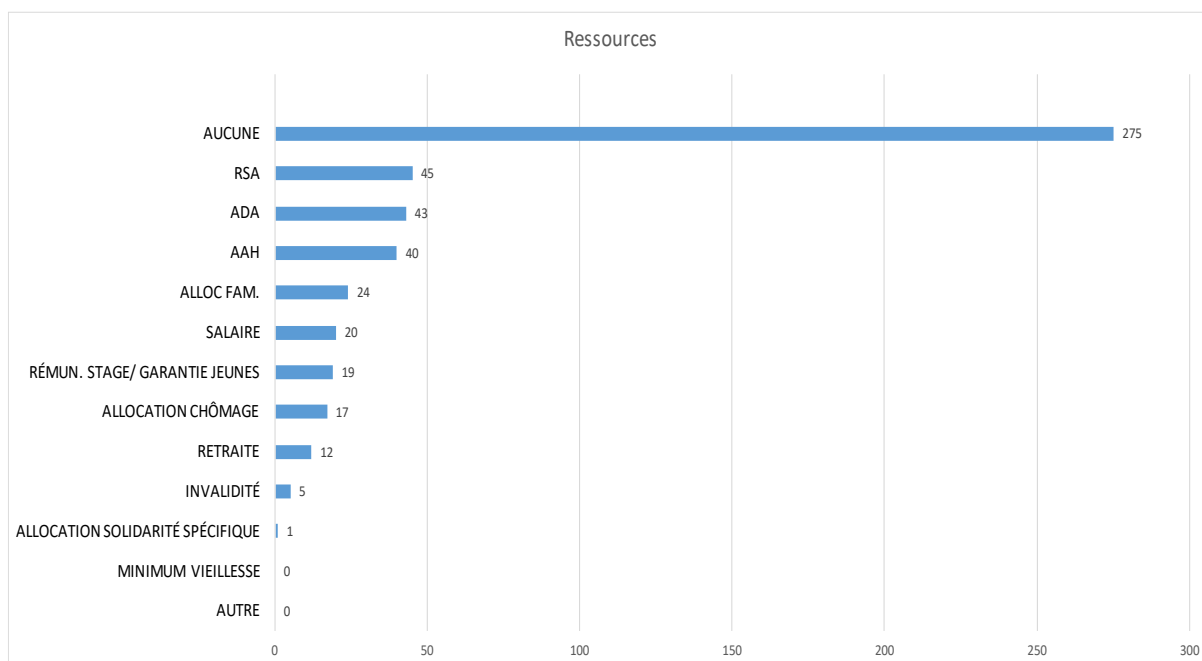
Les personnes seules représentent une majorité avec 304 usagers, dont 28 familles monoparentales. Ce qui reflète une situation de vulnérabilité, notamment pour ceux sans soutien familiale ou social.

Le nombre de personne en couple s'élève à 153, dont 39 avec des enfants, ce qui témoigne de la présence de famille confrontées à des difficultés économiques et sociales.

Enfin les 44 mineurs pris en charge, qu'il s'agisse de mineurs non accompagnés (MNA) pris en charge par des structures d'accueil ou d'enfants vivant avec leurs familles, soulignent l'existence de parcours migratoires complexes pour des enfants.

Ces chiffres soulignent la diversité des situations rencontrées, allant de l'isolement aux familles. D'où l'importance de s'adapter aux besoins spécifiques de chaque usager.

1.2.4. Ressources



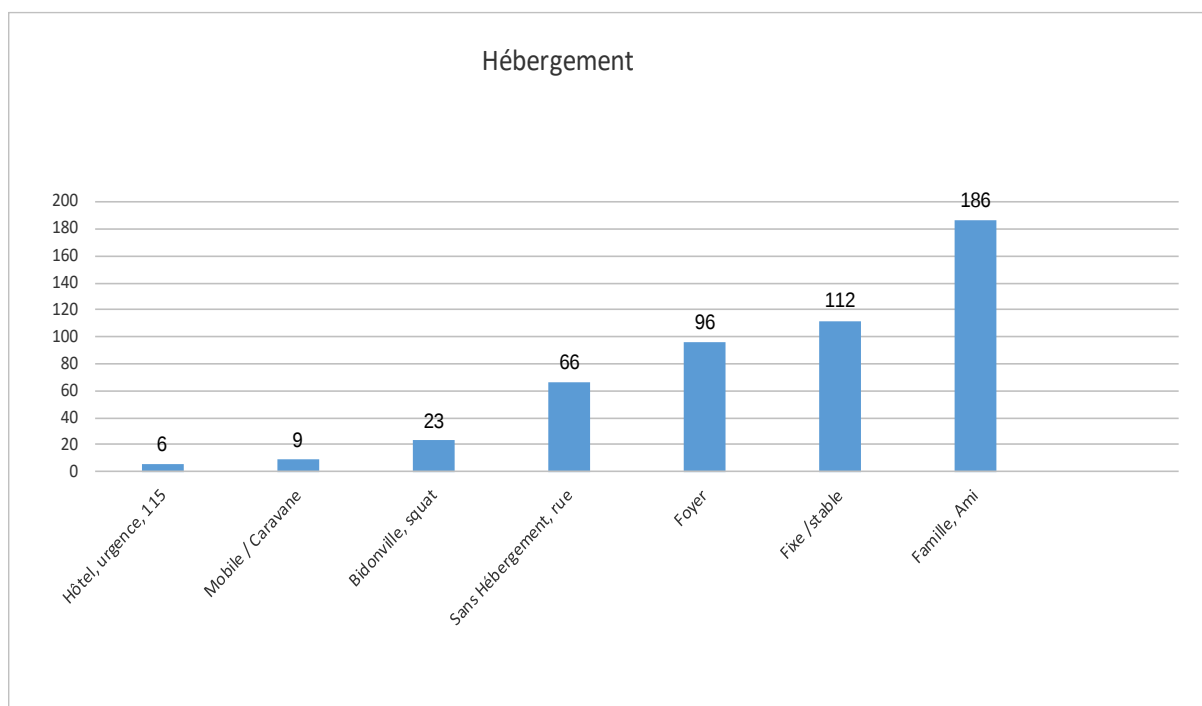
Les ressources des usagers de la PASS révèlent une grande précarité parmi le public. En effet, 275 personnes, soit la majorité, ne disposent d'aucune ressource stable, ce qui accentue leur vulnérabilité et leur dépendance.

Parmi ceux ayant des ressources, 45 bénéficient du RSA, 43 perçoivent l'Allocation pour demandeurs d'asile, et 40 sont bénéficiaires de l'AAH, allocation qui vise à soutenir les personnes en situation de handicap.

Un nombre moins élevé bénéficie d'autres aides : 24 personnes reçoivent une aide CAF, 19 sont accompagnés par la garantie jeunes (un dispositif pour les jeunes en insertion), 17 sont au chômage et seulement 20 ont un salaire (travailleurs pauvres).

Ces chiffres montrent une diversité des situations économiques et un nombre conséquent de personnes sans revenus stables, ce qui confirme la nécessité d'un accompagnement social.

1.2.5. Mode d'hébergement



Les modes d'hébergement du public accueilli à la PASS mettent en évidence des conditions de vie très précaires. Parmi eux 186 personnes sont hébergées chez des tiers, souvent dans des situations de grande précarité et de dépendance face à l'hébergeant.

112 personnes disposent d'un logement stable, mais ce chiffre reste faible par rapport à l'ensemble du public accueilli, témoignant des difficultés d'accès à un logement stable.

Un nombre significatif d'utilisateurs réside dans des foyers d'hébergement, tels que le CHRS Armée du salut présent sur Louviers ou bien les CADA gérés par France terre d'Asile. Ces foyers offrent un cadre et un accompagnement étayé pour ses résidents.

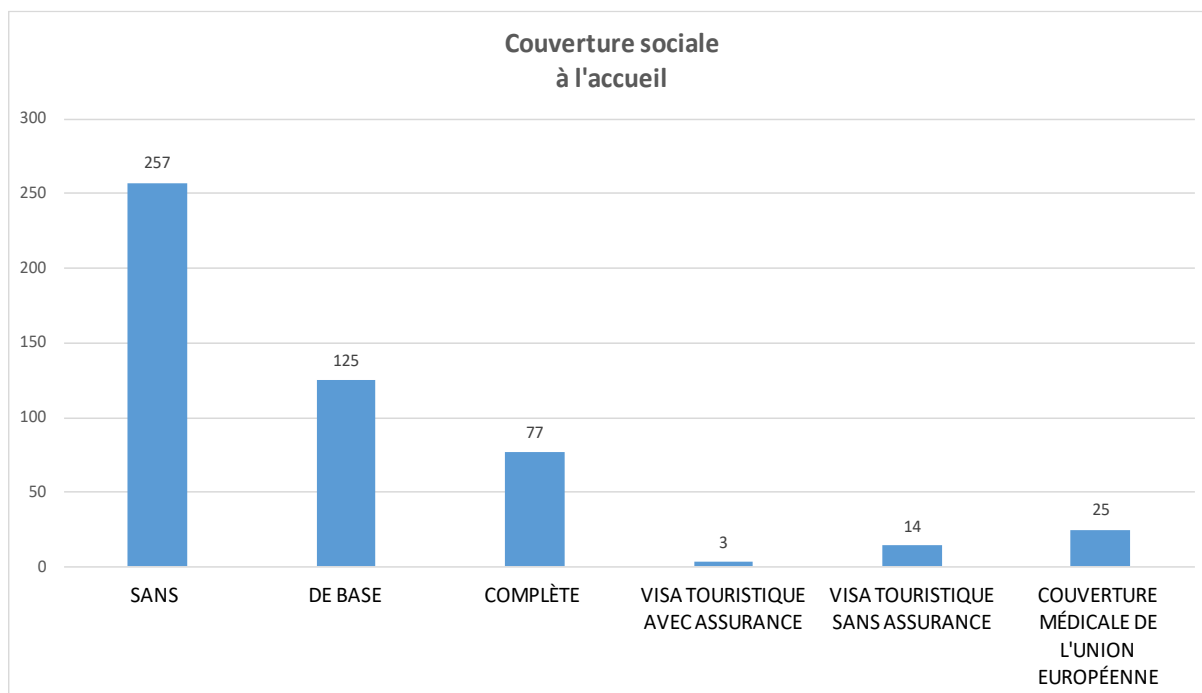
Par ailleurs 66 personnes sont sans domicile fixe, une situation alarmante qui souligne la vulnérabilité extrême des usagers.

23 personnes vivent dans des squats et 6 dans des conditions d'hébergement d'urgence (115), ce qui témoigne de la persistance des besoins non satisfaits en matière de logement.

Tous ces chiffres soulignent la grande difficulté d'accès à un logement stable pour les usagers de la PASS.

1.3 Situation au regard de la couverture sociale à l'arrivée

1.3.1 Couverture de base



Cette année nous observons que 51% du public accueilli à la PASS arrive sur la structure sans aucune couverture sociale. Il s'agit principalement des personnes nées à l'étranger et qui viennent d'arriver sur le territoire français. En effet, une des conditions nécessaires pour obtenir une ouverture de droit auprès de l'assurance maladie est une présence stable sur le territoire depuis plus de 3 mois avec preuve à l'appui.

Notons que les droits de base dit Protection Universelle Maladie (PUMA), sont attribués seulement à 25% des personnes venant à la PASS. Lorsque les personnes n'ont qu'un droit PUMA, celui-ci doit être complété par une complémentaire afin de permettre une prise en charge complète. Pour beaucoup les droits Complémentaire Santé Solidaire ne sont pas ouverts lorsqu'ils viennent à la PASS.

Les personnes ayant une couverture sociale complète et venant à la PASS peuvent être :

- Des personnes qui viennent dans le cadre d'un renouvellement de droit
- Des personnes en grande précarité
- Des personnes ayant une pathologie psychiatrique pour lesquelles la PASS est un lieu repère
- Des personnes ne maîtrisant pas le Français

- Les personnes n'ayant plus de médecin traitant (départ en retraite de plusieurs médecins sur le territoire en 2024)

En 2024, les patients arrivants à la PASS avec des droits complets représentent 15% contre 30 % l'année dernière. Cela peut s'expliquer par une réorientation plus systématique des personnes sans rupture de droit vers la ville ou la plateforme téléphonique 116-117.

Les personnes sous Visa touristique sans assurance sont de plus en plus présentes.

2. PRISE EN CHARGE AU SEIN DE LA PASS

2.1.L'activité et rôle de l'agent d'accueil

La mission essentielle de l'agent d'accueil est de créer un lien avec les usagers.

La relation de confiance est indispensable à la prise en charge au sein de la PASS.

Elle établit un premier point de la situation afin d'orienter vers les professionnels de la structure ou l'un de nos partenaires.

Agent Accueil	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Nombre de passages	5050	5507	5005
File Active	519	499	501

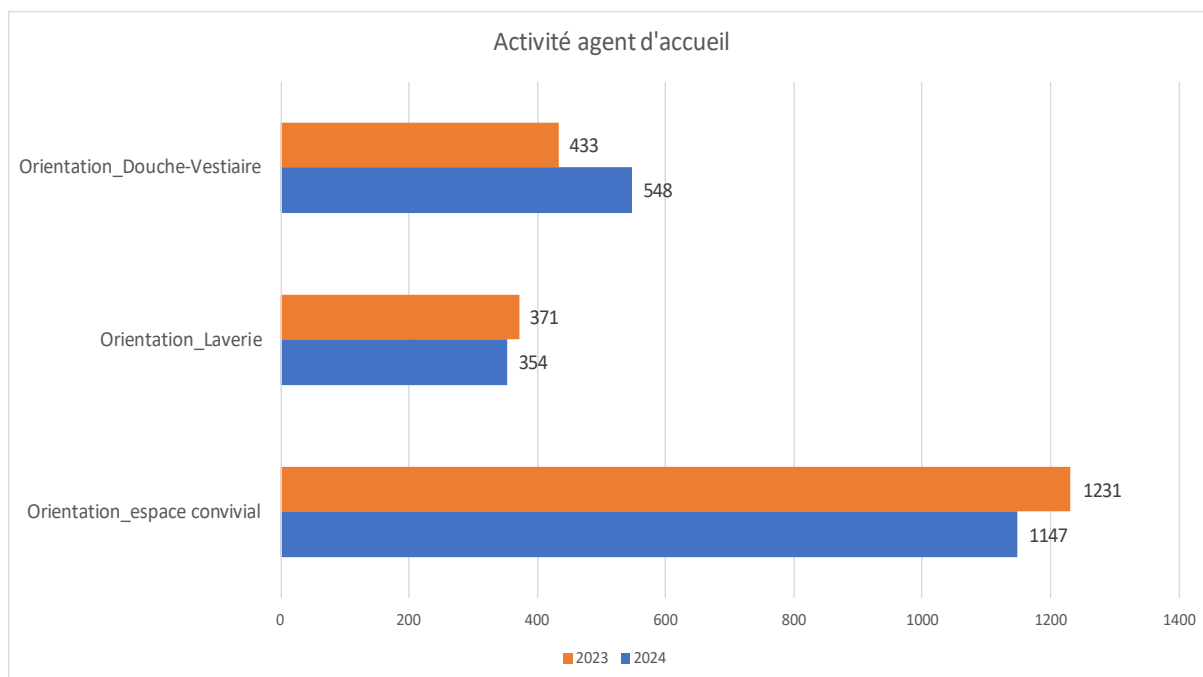
En 2024 le nombre de passage à l'accueil est en légère diminution de 9%, et la file active reste stable.

2.1.1. Accueil

Les patients venant Pour la douche, en 2024, représentent en moyenne 4 personnes par jour. Pour les patients venant à la laverie, nous priorisons les personnes sans domicile fixe,

en leur attribuant un jour fixe dans la semaine. La majorité des rendez-vous sont pris par une population masculine et des familles. Une attente de 10 à 15 jours est nécessaire pour obtenir un rendez-vous. L'espace hygiène et laverie est majoritairement utilisé par un public masculin. Cela s'explique par le fait que le public SDF présent sur la PASS est principalement composé d'hommes.

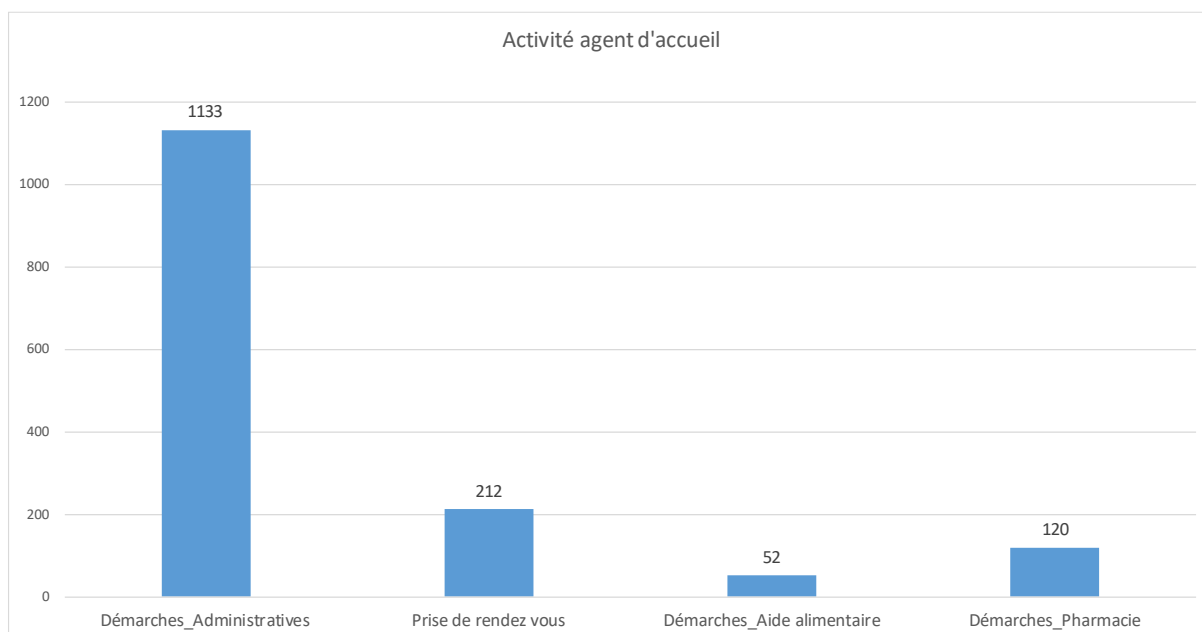
On constate en 2024 une hausse de l'utilisation de la douche à hauteur de 26% par rapport à 2023.



La PASS est la seule structure sur Louviers à proposer un espace hygiène (douche et laverie).

Ces espaces permettent également d'être une certaine porte d'entrée, en effet les personnes SDF priorisent l'accès aux besoins dit « primaires » avant l'accès aux soins.

2.1.3. Activités administratives



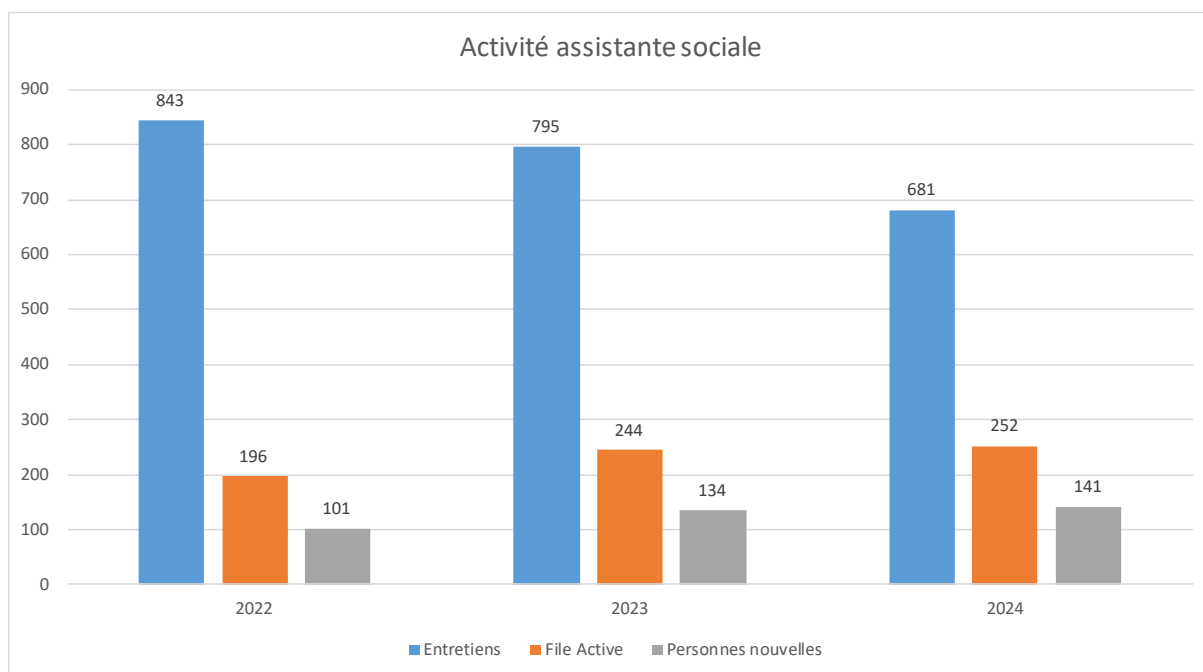
L'activité de l'agent d'accueil est très variée. Les prises de Rendez-vous et la réalisation de diverses démarches administratives (courriers, gestions matériels, ...) sont prédominantes.

2.2. L'activité de l'assistante sociale

2.2.1. Missions et activité de l'assistante sociale

L'assistante sociale de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS), seule en poste à 100 % sur la structure, joue un rôle essentiel auprès des patients en situation de précarité. Elle les reçoit avec ou sans rendez-vous, s'adaptant aux urgences sociales et aux besoins variés. Si l'aide à l'ouverture des droits santé (PUMA, AME, CSS) constitue une part importante de son activité, son rôle ne s'arrête pas là : elle accompagne également les usagers dans leurs démarches administratives globales, telles que l'accès à un hébergement, l'obtention d'aides sociales ou la régularisation de leur situation administrative. Elle assure une écoute attentive, une évaluation sociale approfondie et une orientation vers les dispositifs adaptés, contribuant ainsi à une prise en charge globale des patients et à la réduction des inégalités sociales de santé.

Elle a également un rôle de coordinatrice avec les partenaires du médico-social et organise les réunions sur la structure.



Concernant l'activité, en 2024 nous constatons une légère diminution du nombre d'entretiens réalisés par l'assistante sociale passant d'une moyenne de 3.25 entretiens par personne à 2,70). Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons :

- La réorientation de certains suivis vers des dispositifs adaptés suite à l'ouverture des droits santé
- Les remplacements ponctuels à l'accueil de la structure durant les congés de l'agent habituellement en poste
- Une absence pour raison de santé de trois semaines

Malgré cette baisse des rendez-vous, la file active est restée stable, avec un accueil régulier de nouvelles personnes. Ces éléments indiquent que les orientations vers l'assistante sociale restent stables.

Motifs de sollicitation de l'assistante sociale

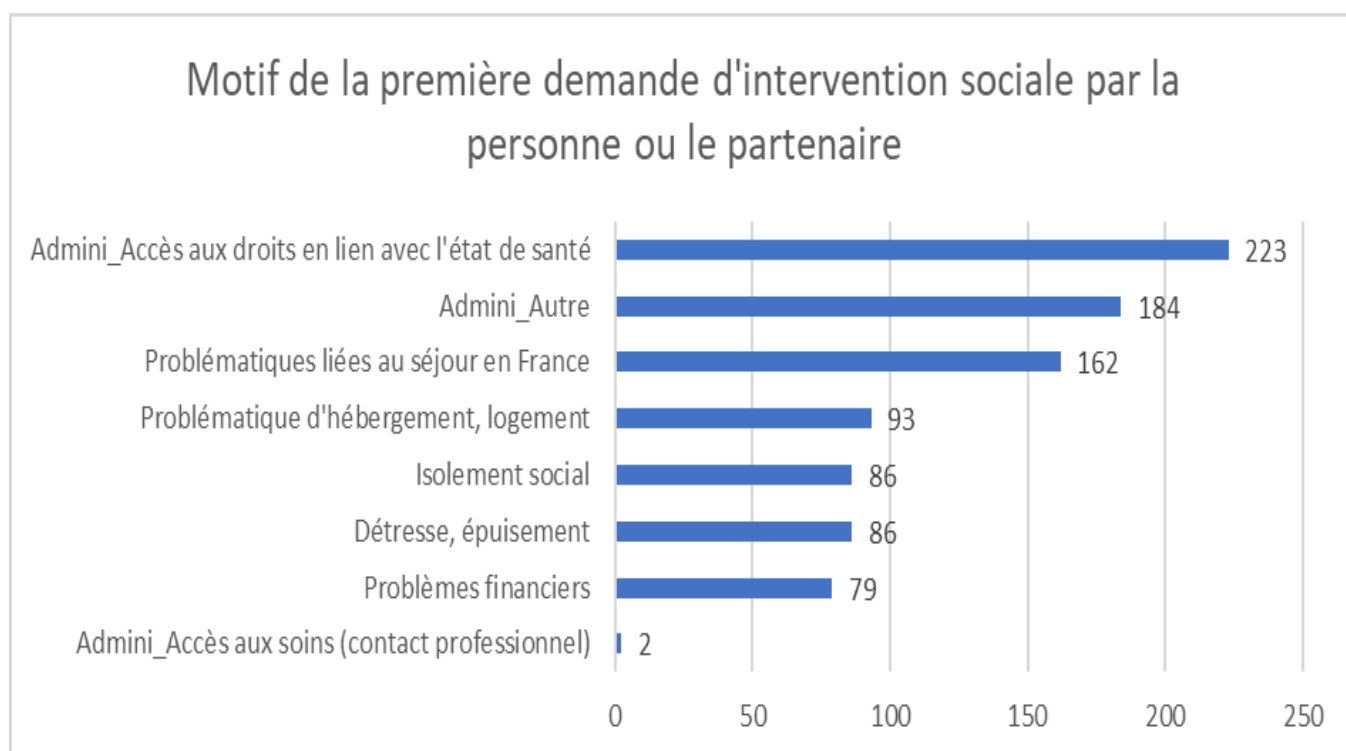
En 2024, 88% des sollicitations pour un premier entretien avec l'assistante sociale correspondent aux demandes administratives d'accès aux droits en lien avec l'état de santé (AME, CSS, Puma, MDPH etc.). Cette priorité s'explique par l'importance fondamentale de l'accès aux soins et les missions proposées par la PASS.

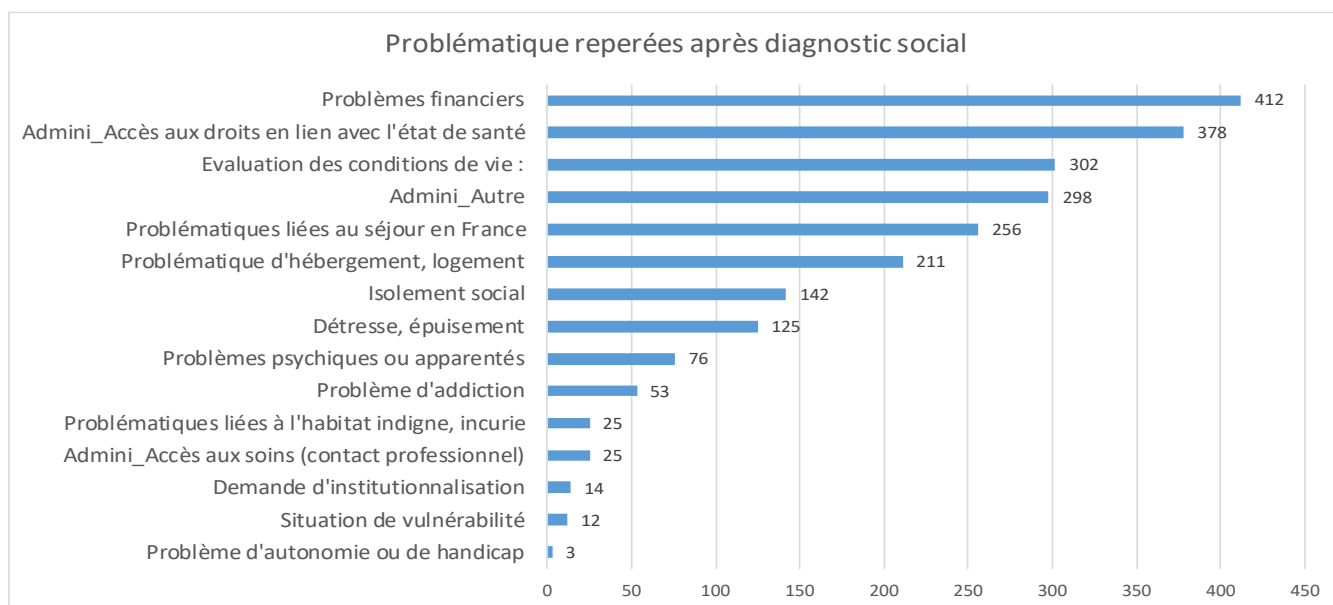
Viennent ensuite les demandes concernant les démarches administratives générales (73%), qui reflètent les difficultés rencontrées face à la complexité des procédures administrative.

Les problématiques liées au séjour en France constituent également une part importante des sollicitations : 64%. Ces démarches sont souvent cruciales pour permettre une stabilité des personnes.

Enfin les problématiques d'hébergement, d'isolement sociale, de détresse psychologique et les difficultés financières sont également fréquentes comme chaque année. Ces situations traduisent une précarité multifactorielle où l'ensemble des problématiques sont liées nécessitant un accompagnement global.

Il faut noter une modification concernant le codage des motifs de demande d'intervention au niveau statistique. Expliquant les différences notables avec 2023.

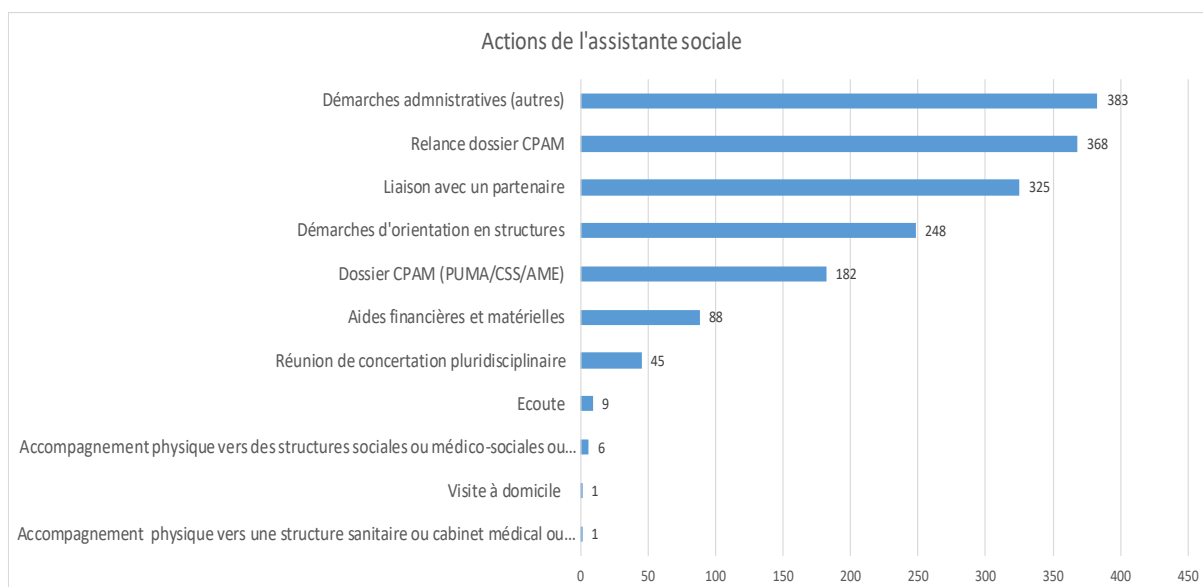




Les problématiques repérées après l'évaluation sociale, donc après les premiers entretiens restent cohérentes avec les sollicitations évoquées précédemment. Avec une prédominance des difficultés financières qui sont en corrélation avec l'absence de revenu pour 55% du public de la PASS.

L'évaluation des conditions de vie est évaluée à chaque premier entretien par l'assistante sociale mais aussi au cours d'autres entretiens si nécessaire.

2.2.2. Modes d'actions



Ainsi l'assistante sociale réalise de multiples demandes d'ouverture de droits et de relances auprès de l'assurance maladie comme les demandes PUMA, CSS et AME.

Elle accompagne également les usagers face aux difficultés administratives qu'ils peuvent rencontrer : CAF, lecture du courrier, Impôts, ... et qui, pour beaucoup, sont un véritable frein aux ouvertures de droits.

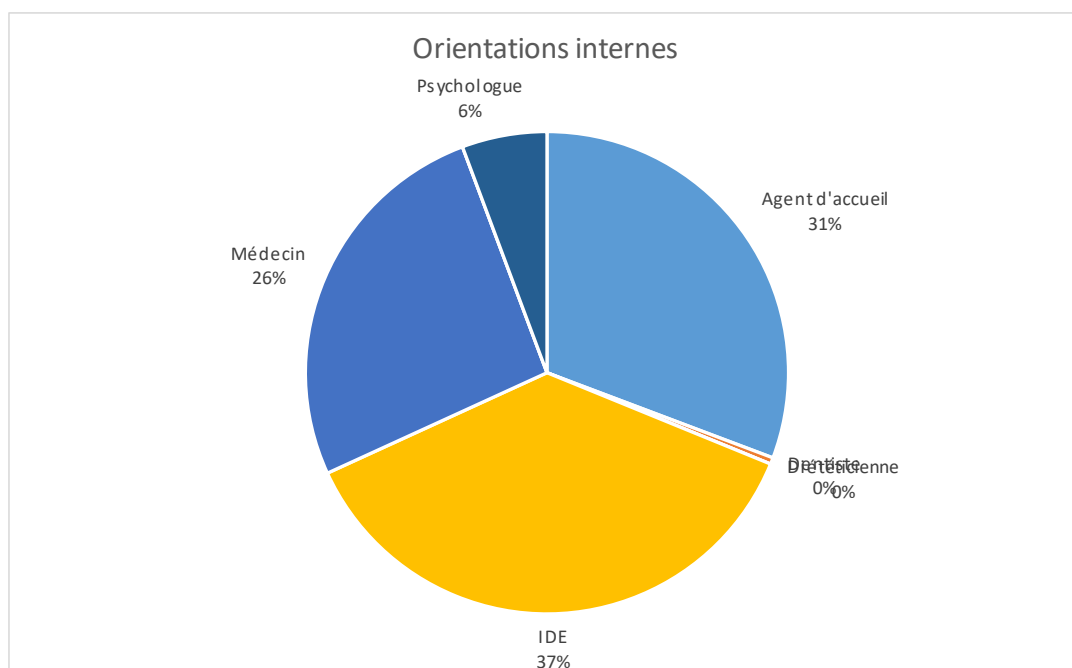
Les personnes rencontrant des problématiques liées au séjour en France sont souvent épuisées par la lourdeur des démarches administratives et nécessitent un accompagnement (demande de titre de séjour, demande d'asile, lien avec les juristes et avocats, ...). Il faut ajouter que les personnes en situation irrégulière sont en situation de grande précarité et vivent dans l'insécurité au quotidien.

La PASS est un lieu repère « tremplin » pour les personnes en précarité, leur permettant d'obtenir de l'aide dans les démarches, un accès vers le soin et des orientations adaptées sur le territoire.

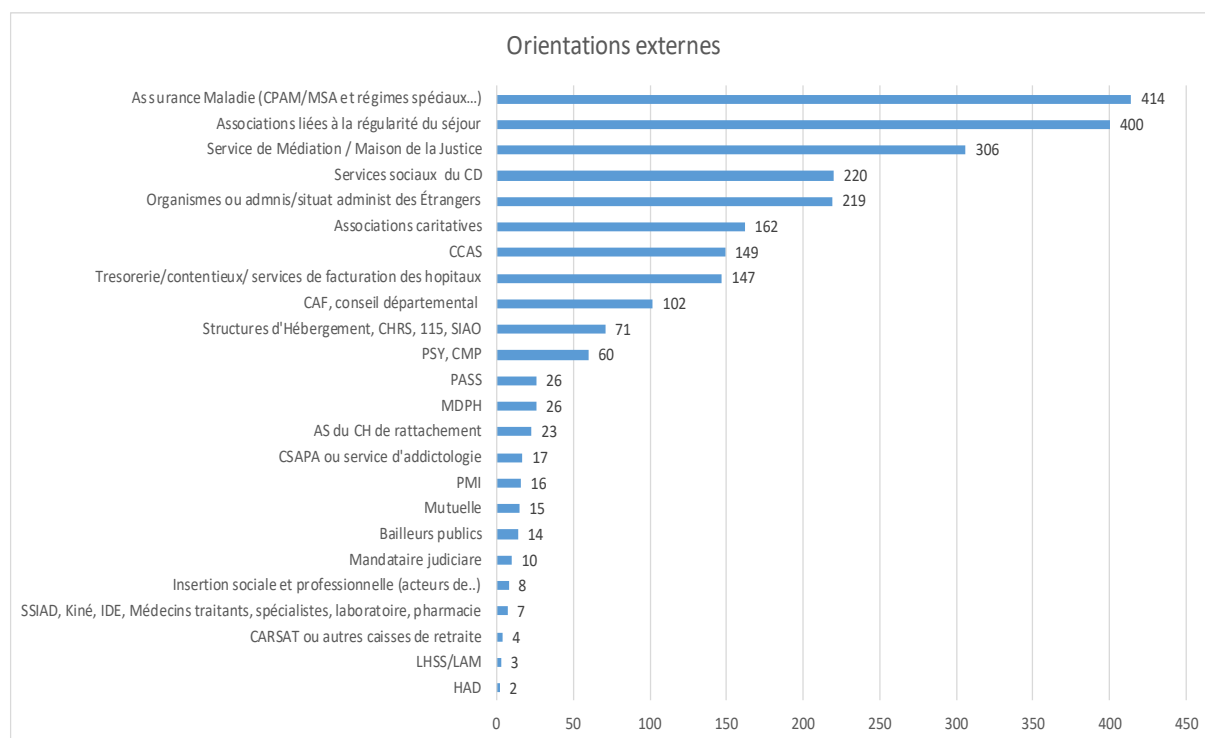
Il faut noter que la codification de l'item « écoute » a également été modifier cette année afin d'harmoniser les statistiques régionales.

2.2.3. L'orientation

L'assistante sociale travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, d'une infirmière, d'une psychologue et d'agents d'accueil. Cette pluridisciplinarité est une véritable plus-value dans l'accompagnement des usagers et permet de mieux coordonner le projet du patient.



L'assistante sociale travaille également en coordination avec les partenaires extérieurs du territoire. Cela afin de répondre à l'ensemble des problématiques des usagers mais aussi afin de pouvoir les orienter lors des fins de prise en charge.



L'activité de soins

2.2.4. Activité de l'IDE

Comme pour les autres professionnels de la PASS, une harmonisation du comptage de certains items statistiques a été faite, pouvant expliquer des différences avec l'année passée.

↳ Evolution d'activité

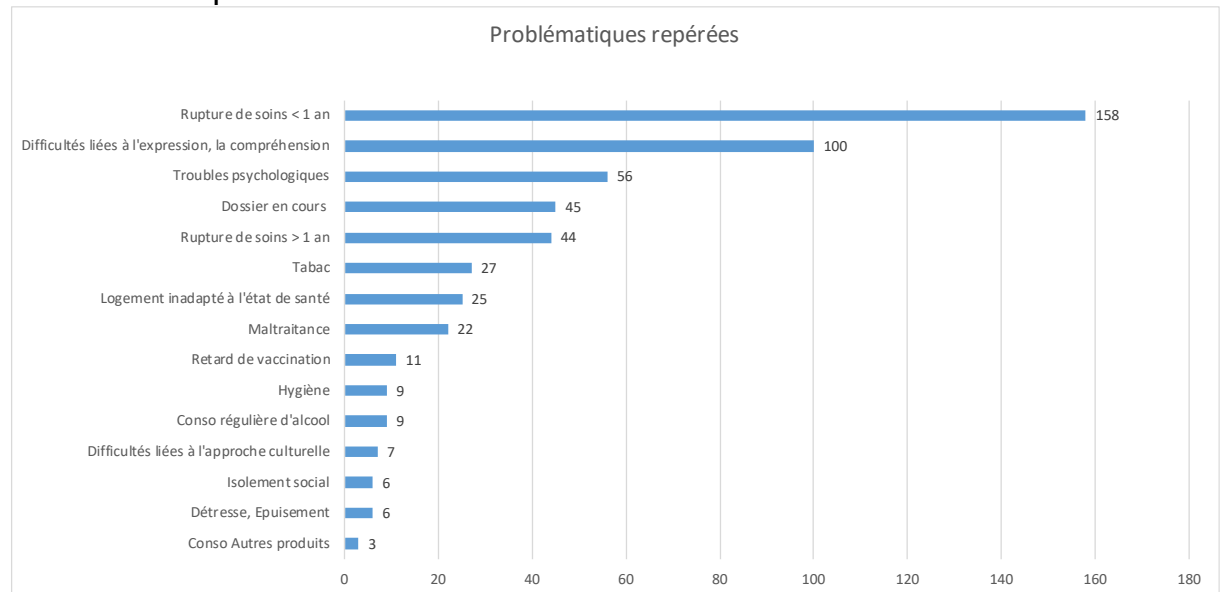
Infirmière	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Nombre de consultations infirmières	1255	1163	1064
File Active	221	242	238
Personnes nouvelles	174	173	152

Le nombre de consultations ainsi que le nombre de nouvelles personnes (64% de la file active) sont en légère baisse, mais la file active reste stable.

Les rendez-vous non honorés sont importants (91), nécessitant des relances téléphoniques afin de ne pas perdre de vue les patients, qui ont parfois du mal à s'inscrire dans une démarche de soins, et qui ont besoin d'un accompagnement pour éviter le renoncement aux soins. Cet accompagnement est indispensable pour le public précaire et vulnérable accueilli, afin d'établir une relation de confiance parfois longue à instaurer. Quand elle est installée, l'infirmière de la PASS devient une personne ressource pour les patients qui éprouvent souvent des difficultés dans le parcours de soins traditionnel, même après l'obtention des droits à la sécurité sociale. L'infirmière s'assure du suivi médical et coordonne le parcours de santé.

33 femmes enceintes ont été suivies et orientées vers le CPP de l'hôpital de Louviers. Les situations familiales, sociales et/ou psychologiques étant parfois très complexes, une prise en charge conjointe du CPP, de la PMI et de la PASS est nécessaire.

- Profil des patients



Une fiche profil est réalisée lors du premier entretien, pour évaluer les problématiques de la personne à l'arrivée.

78% des patients ont une rupture < à 1 an et 22% > à 1 an

49% présentent des difficultés à l'expression et la compréhension de la langue française. Nous avons la possibilité de recourir à de l'interprétariat téléphonique par l'association FIA pour les rendez-vous programmés. Cela facilite la prise en charge et améliore la qualité des échanges et la compréhension mutuelle. Pour les rendez-vous non programmés, la traduction se fait avec l'aide d'un tiers, d'un logiciel de traduction, ou en anglais quand c'est possible.

Les troubles psychologiques occupent toujours une part importante des problématiques (28%) et peuvent s'expliquer par des parcours de vie compliqués, les difficultés familiales, économiques, ou de logement. Si besoin, les patients sont orientés vers la psychologue de la PASS, et/ou vers le psychiatre du CMP de Louviers. Depuis cette année, nous avons une permanence dans nos locaux de l'infirmière de l'équipe mobile de psychiatrie RESPIRE qui intervient tous les 15 jours, et qui facilite grandement la prise en charge des patients déjà connus de l'hôpital de Navarre ainsi que l'orientation vers le CMP.

La maltraitance a été recensée pour 12% des personnes reçues. Une permanence de l'équipe de la Maison de femmes/EMHAVI a lieu tous les jeudis à la PASS. Cela permet l'accès au médecin légiste pour la rédaction de certificats (pour un dépôt de plainte ou une demande d'asile) et à la psychologue si besoin.

Le retard de vaccination est difficile à évaluer car la majorité des patients n'a pas de carnet de vaccination. L'orientation se fait vers le centre de vaccination d'Evreux qui assure une permanence mobile à Louviers le deuxième lundi de chaque mois.

↳ Missions de l'IDE

L'infirmière participe, avec les autres professionnels de la PASS, à l'organisation de la prise en charge sanitaire et sociale du public précaire et/ou vulnérable, de façon adaptée et coordonnée.

Elle écoute, évalue les problèmes de santé, le degré d'urgence, et oriente les personnes vers les différents professionnels ou partenaires.

Elle organise et assiste en binôme avec le médecin aux consultations médicales :

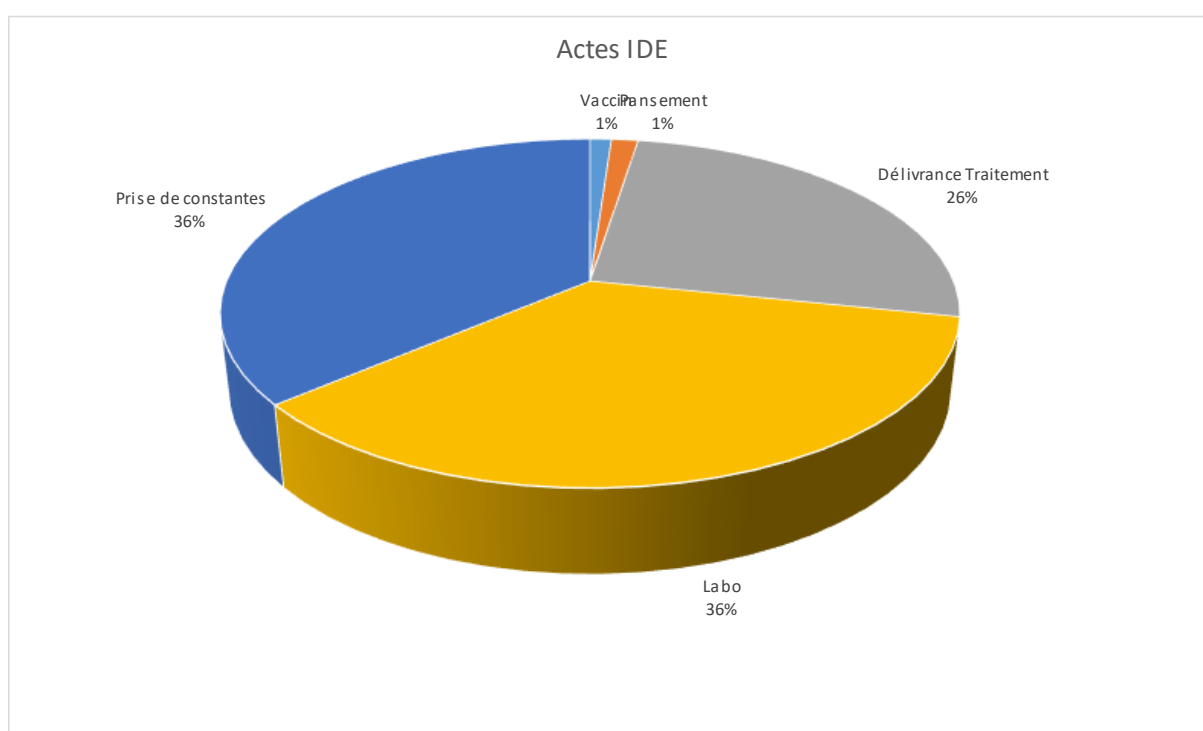
- Consultations de médecine générale du DR DE SAINT AUBIN le lundi matin et du DR THUREAU le mercredi matin
- Consultations de pédiatrie du DR ABDALLAH une fois par mois
- Consultations de Rhumatologie du DR GAUTHIER PRIEUR tous les trimestres
- Téléconsultations d'Hépatologie du DR BRUNG LEFEBVRE tous les trimestres

A la suite de la consultation, l'infirmière met en place les soins prescrits, délivre les traitements, fait les prélèvements, les pansements, prend les rendez-vous d'examens complémentaires et de consultations spécialisées. Elle a également en charge les commandes de matériel et de médicaments.

Elle s'assure aussi du suivi par le DR BRUNG LEFEBVRE des patients porteurs d'une hépatite B chronique qui ont été diagnostiqués lors de leur dépistage à l'arrivée à la PASS. Une fois leurs droits CPAM ouverts, ils ont été orientés vers les consultations externes de l'hôpital de Louviers pour leur suivi. Mais il s'avère qu'une majorité d'entre eux n'honoraient pas leurs rendez-vous. A la demande du DR BRUNG LEFEBVRE, et afin d'éviter une rupture de soins, ces patients continuent d'être suivis en téléconsultation dans les locaux de la PASS. L'infirmière les accompagne dans leur suivi (bilan sanguin trimestriel, échographie abdominale et consultation annuelles). Cela nécessite souvent des relances téléphoniques car ces patients ont du mal à s'inscrire dans un suivi au long cours. Grâce à cela ils ne sont pas en rupture de soins et bénéficient d'une prise en charge adaptée.

Dans le cadre de sa mission d'éducation à la santé, l'infirmière propose des ateliers sur l'alimentation, avec remise de fiches conseils sur l'équilibre alimentaire. D'autres fiches plus spécifiques, destinées aux patients diabétiques, ou ayant un taux de cholestérol élevé sont également proposées. En complément de ces ateliers, nous organisons des séances de petits déjeuners suivis d'une marche d'environ une heure, avec des groupes de personnes isolées, afin de promouvoir l'activité physique, et de permettre le lien social. Cela participe à la réduction des risques de maladies cardiovasculaires, du diabète, de l'obésité, et permet de rompre l'isolement.

Actes infirmiers



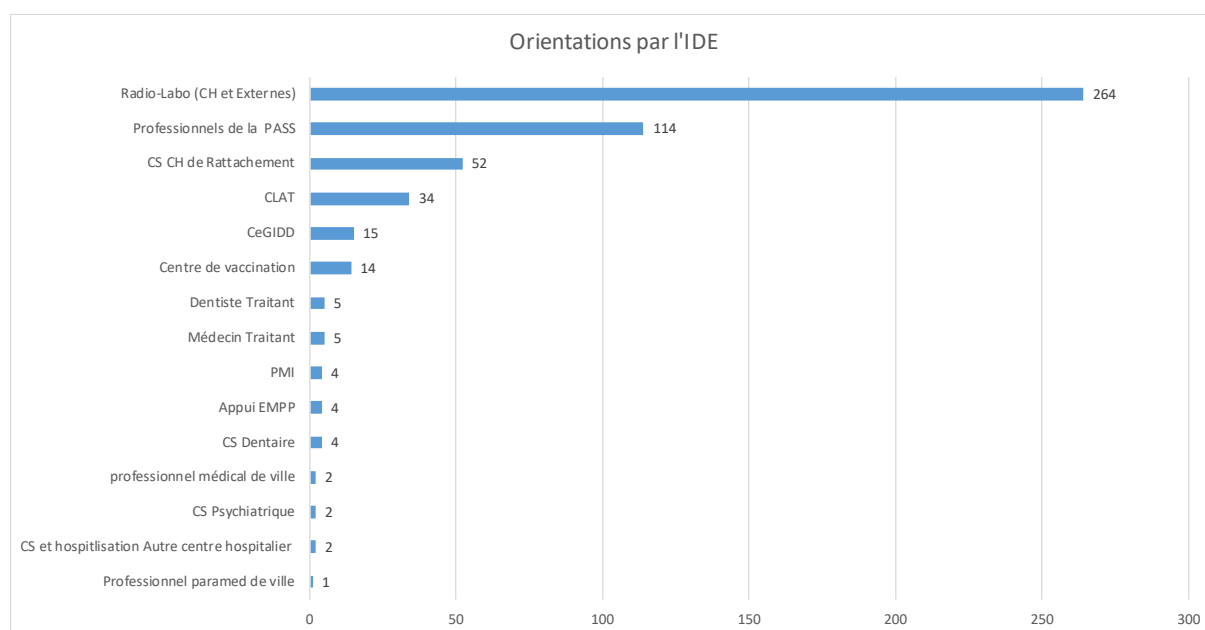
Un bilan sanguin est proposé à tous les nouveaux patients, auxquels s'ajoutent les bilans de suivi de grossesse, d'hépatite B chronique, ainsi que les bilans prescrits par les urgences ou les médecins hospitaliers. Les prélèvements sont déposés par l'infirmière aux urgences et sont acheminés par les ambulanciers au laboratoire sur le site des Feugrais.

La prise des constantes (tension artérielle, pouls, température, saturation, ...) est nécessaire à l'évaluation de l'état de santé des personnes reçues.

La délivrance des traitements est également une part importante des actes. Elle doit être adaptée à la situation du patient. Les médicaments peuvent être donnés de façon

journalière, hebdomadaire ou mensuelle selon les cas. L'infirmière s'assure toujours de la bonne compréhension du traitement pour favoriser la bonne observance.

↳ Orientation du patient par l'IDE



En autonomie, l'infirmière oriente vers les professionnels de la PASS : vers le médecin pour les consultations, vers l'assistante sociale pour l'étude des droits et vers la psychologue si besoin.

Suite aux consultations médicales, l'orientation se fait vers le centre hospitalier de rattachement pour les consultations spécialisées, la radiologie, le CPP, le CeGIDD, en privilégiant le site de Louviers.

Les patients venant de zones à risques sont adressés au CLAT pour le dépistage de la tuberculose. La liste des personnes est envoyée par l'infirmière au CLAT de Rouen qui assure les vacations au sein de la PASS de Louviers.

2.2.5. Activité médicale

↳ Activité médicale en chiffres

Médecin	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Nombre de vacations	101	102	121
Nombre de consultations	545	536	493
File Active	207	241	220
Personnes nouvelles	147	171	148

En 2024, on note une légère diminution de l'activité médicale. Il y a eu 493 consultations pour une file active de 220 personnes dont 148 nouvelles. Le pourcentage de nouveaux patients est de 67% contre 71% en 2023. Le total des consultations comprend 406 consultations de médecine générale, 61 de pédiatrie, 20 d'hépatologie et 6 de rhumatologie.

L'augmentation du nombre de vacations est en lien avec la présence de 2 internes en début d'année 2024 dans le service SSPH. Ils ont pu suivre puis réaliser des consultations dans les différentes unités du service sous supervision du médecin de la structure.

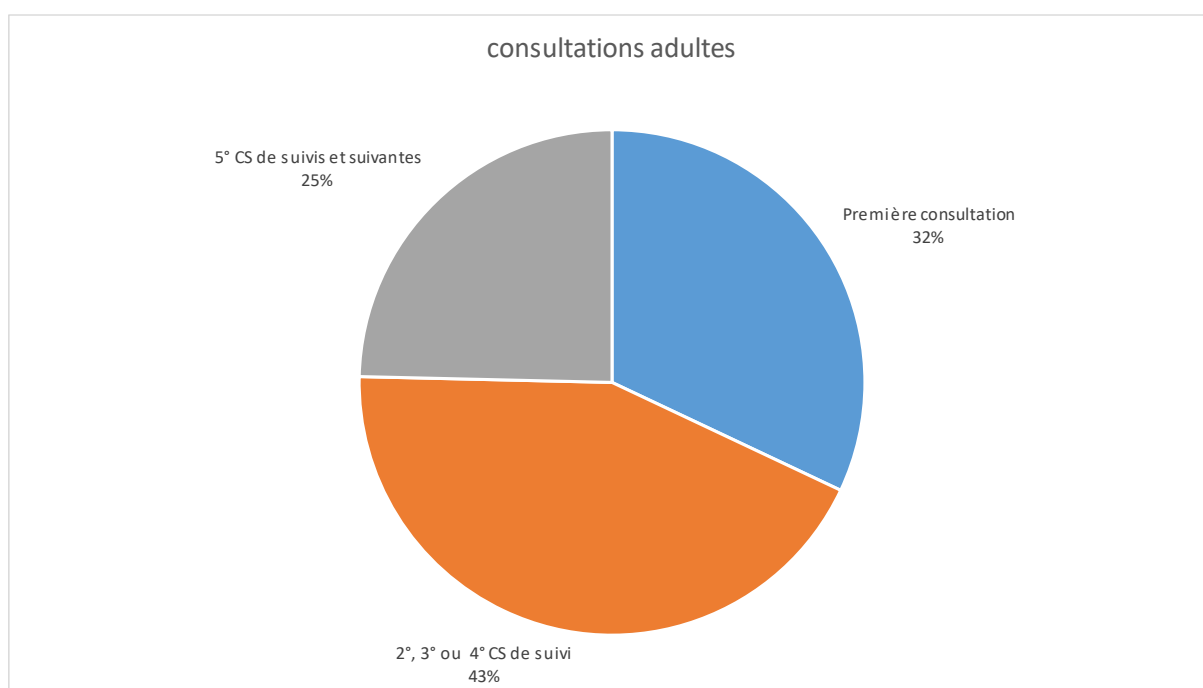
	Année 2023	Année 2024
Consultations non honorées	108	106
Consultations sans rendez-vous	12	16
Consultations programmées	524	477

Les consultations à la PASS sont programmées. Le nombre de consultations non honorées reste stable et élevé (106 contre 108 en 2023) malgré les relances téléphoniques. Le nombre des consultations non honorées n'est pas compensé par le nombre des consultations sans rendez-vous (16 en 2024 contre 12 en 2023). Cette proportion importante de consultations non honorées peut s'expliquer par :

Le délai d'obtention des rendez-vous qui ne permet pas de répondre à la demande des patients dans l'instant et par les difficultés pour notre public de s'inscrire dans un parcours de soins.

Cette problématique apparaît constante au fil des années et est insoluble, malgré les relances téléphoniques.

↳ Suivi des patients



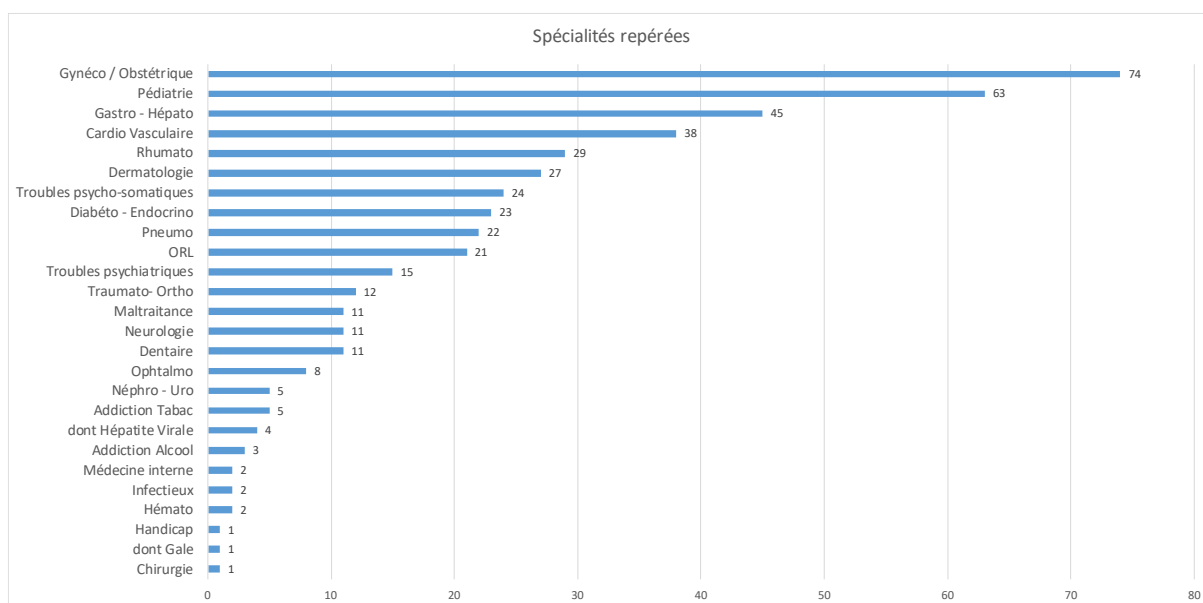
En 2024, 68 % des patients sont venus au moins deux fois en consultation ce qui est stable par rapport aux années précédentes.

Pour 25 % des consultations, il s'agit de consultations de suivi au long cours (17 % en 2023). Cette proportion augmente année après année du fait de l'absence de relais possible en médecine générale pour un grand nombre de patients de notre territoire. Les patients obtiennent des droits mais le suivi médical est poursuivi à la PASS pour éviter la rupture de soins chez ces patients en situation de précarité.

La première rencontre permet de répondre à un ou plusieurs motifs de consultations et surtout de faire un point global dans les différents champs de leur santé. Nous continuons de proposer des bilans de santé en particulier à notre public migrant. Nous faisons toujours appel à FIA pour la traduction si besoin. En 2024, 46 consultations ont été traduites.

Une deuxième consultation est organisée pour la remise des résultats et/ou le suivi si nécessaire.

↳ Spécialités repérées



Les femmes nous sollicitent à l'occasion de la découverte d'une grossesse (33 en 2024) ainsi que pour la prescription de la contraception.

Les consultations pédiatriques sont fréquentes. Les enfants peuvent être vus par le pédiatre tous les mois ou lors de la consultation de médecine générale.

Les pathologies gastro-hépatologie sont représentées essentiellement par les gastrites, les troubles fonctionnels intestinaux. Le Dr Brung-Lefebvre continue ses consultations de découverte et de suivi des patients vus à la PASS porteurs d'hépatites chroniques. Il y a eu 2 découvertes de portage du virus VHB en 2024.

Nous prenons en charge des patients pour la découverte et le suivi de leur diabète et des pathologies cardio-vasculaires.

Le Dr Gauthier-Prieur continue d'intervenir à la PASS pour les problématiques de rhumatologie nécessitant un avis spécialisé.

Les troubles psychosomatiques sont fréquemment repérés, du fait de la fragilité de notre public suivi.

↳ Prescriptions et démarches lors de la consultation médicale

Actions		Année 2024
Prescriptions	Traitement	280
	Examens complémentaires	dont : Imagerie 57 Biologie 166
	Vaccination	7
	Nombre d'ordonnances avec délivrance gratuite	125
Prévention		151
Dépistage		44
Contact téléphonique		25
Courriers		37
Démarches administratives		10
Certificats		8
Actes techniques		11

En ce qui concerne les actions de prescriptions :

Plus d'une consultation sur 2 (57%) conduit à la prescription d'un traitement, ce qui est stable. Le nombre d'ordonnances délivrées par la PASS est de 125 (contre 112 en 2023). Pour les patients ayant obtenu l'ouverture des droits, les traitements sont délivrés en officine de ville.

Les examens d'imagerie sont majoritairement des radiographies standards, mais il y a aussi des demandes d'échographie et de scanners.

Il y a peu de vaccinations réalisées à la PASS car les nouveaux patients sont adressés au centre de vaccination de l'Eure pour une mise à jour de leurs vaccinations. Les vaccinations réalisées à la PASS sont majoritairement les vaccins contre la grippe. Les patients que nous

suivons qui ont des droits peuvent être également vaccinés par leur pharmacien ou par l'IDE qui intervient à leur domicile pour les injections d'insuline.

Les autres actions concernent :

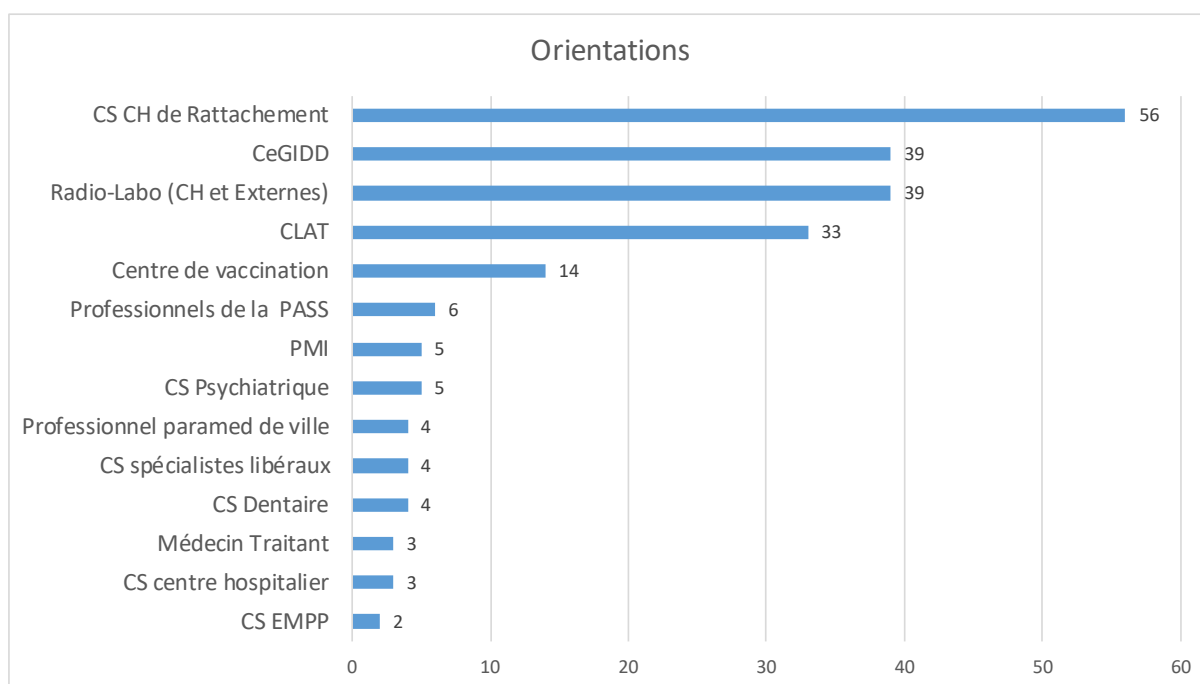
La prévention avec les informations données au décours de la consultation en lien avec l'alimentation, la pratique d'activité physique, le sevrage tabagique, l'hygiène du sommeil ...

Le dépistage pour les infections sexuellement transmissibles (IST) et la tuberculose. Pour les IST, les patients sont orientés plus systématiquement au CeGIDD de Louviers. Pour le dépistage de la maladie tuberculeuse ou de l'infection tuberculeuse latente, les patients sont adressés au CLAT.

Les actes techniques avec la pose d'implants contraceptifs et les infiltrations.

Les échanges par téléphone ou par mail avec les spécialistes pour des demandes d'avis ou de rendez-vous rapides selon les situations, des démarches administratives, la réalisation de courriers d'adressage et de certificats (OFII, MDPH).

↳ Orientations à l'issue de la consultation médicale



Les orientations se font majoritairement vers les consultations spécialisées du CHIELVR de rattachement en privilégiant le site de Louviers. Quand cela n'est pas possible nous orientons vers le site d'Elbeuf.

Il y a eu 5 orientations en 2024 vers les urgences à l'issue des consultations médicales.

La venue du CLAT dans nos locaux une fois par mois facilite les orientations de notre public migrant. 33 personnes ont été orientées en 2024.

A l'issue de la consultation, nous sommes amenés à adresser les patients à l'assistante sociale de la structure si elle ne les a pas déjà rencontrés et à notre psychologue si besoin d'un accompagnement psychologique.

Les prélèvements effectués par l'infirmière de la PASS sont analysés au laboratoire du CHIELVR. Pour la réalisation des examens complémentaires de radiologie, les patients sont orientés au CHIELVR en privilégiant le site de Louviers. A noter que l'arrivée du scanner sur le site de Louviers en 2023 facilite la prise en charge de nos patients.

A l'issue de nos consultations, nous avons orienté 14 patients au centre de vaccination de l'Eure. Ces orientations s'ajoutent à celles réalisées par les autres professionnelles de la structure.

Les relais vers la médecine générale, une fois les droits ouverts, restent très compliqués, nombre de médecins partent à la retraite et ne sont pas remplacés. Nous poursuivons donc le suivi des patients en situation de précarité présentant des pathologies chroniques et assurons le renouvellement de leurs traitements pour éviter la rupture des soins.

Les orientations vers les CSAPA et CARRUD sont réalisées en amont des consultations par les autres professionnelles de la structure.

Pour les soins dentaires, nous orientons les patients à la PASS dentaire d'Evreux après avoir rempli une fiche de liaison.

L'item consultation centre hospitalier concerne les orientations vers d'autres centres hospitaliers, pour certaines spécialités non représentées au CHIELVR comme pour certains cancers vers les oncologues du centre Henri Becquerel à Rouen, la réalisation d'IRM cardiaque ou coronarographie.

L'activité médicale a été marquée par l'arrivée en novembre 2023 de 2 internes sur le SSPH pour une durée de 6 mois ce qui a permis de proposer des vacations supplémentaires. Malheureusement ces postes n'ont pas été reconduits pour le deuxième semestre 2024.

2.2.6. Activité psychologue

Le psychologue a pour mission fondamentale d'accueillir la souffrance psychique sous toutes ses formes, en restaurant un espace d'écoute et de parole.

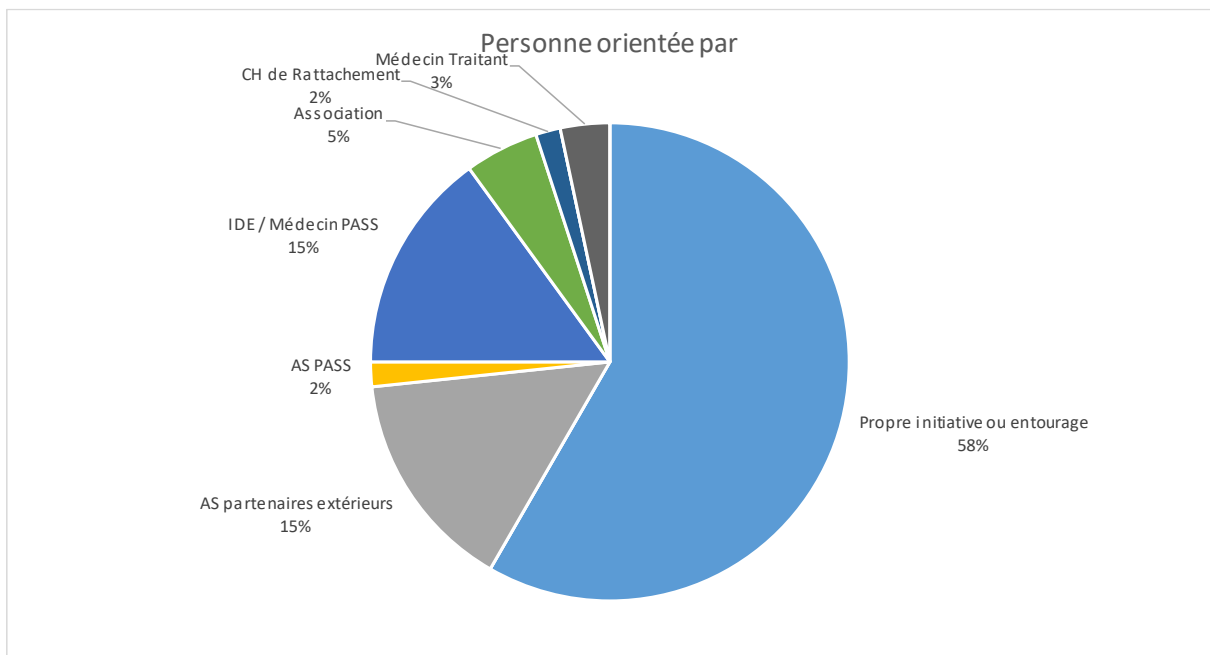
Cet accueil de la souffrance commence dès l'espace d'accueil en « allant vers » ce public précarisé, en se rendant disponible afin de faciliter la prévention, le repérage précoce et l'identification des besoins, avant même d'envisager une orientation et qu'un travail de re socialisation et de re motivation puisse s'amorcer.

La spécificité est ici d'aller vers des personnes n'ayant pas toujours de « demande », c'est-à-dire après avoir repéré des personnes venant bénéficier d'une mise à l'abri durant la journée et qui n'expriment pas de demande spécifique malgré leur situation de grande précarité et d'isolement. Souvent, le retrait dans lequel elles se font enfermées et la honte par rapport à leur vécu, font qu'elles ne sollicitent pas l'aide proposée.

Le travail consiste alors, avant tout, à restituer une forme d'humanisation, en allant vers elles, pour recréer progressivement un lien de confiance nécessaire et préalable à l'accès aux soins.

Ces personnes pourront, ensuite, bénéficier d'un étayage psychologique et d'un lieu de parole et d'écoute favorable à l'expression de leurs souffrances individuelles.

2.2.7. Les modes d'orientation



Beaucoup de nos patients poussent la porte de la consultation psychologique de leur propre initiative ou sur les conseils d'un proche (58%), témoignant de l'implication et de l'identification de la PASS comme lieu ressource sur le territoire de l'agglomération Seine Eure. La majeure partie de ce public n'a d'ailleurs jamais rencontré de psychologue et appréhende cette rencontre « étrange ».

L'orientation auprès de la psychologue se fait également par le biais de divers partenaires :

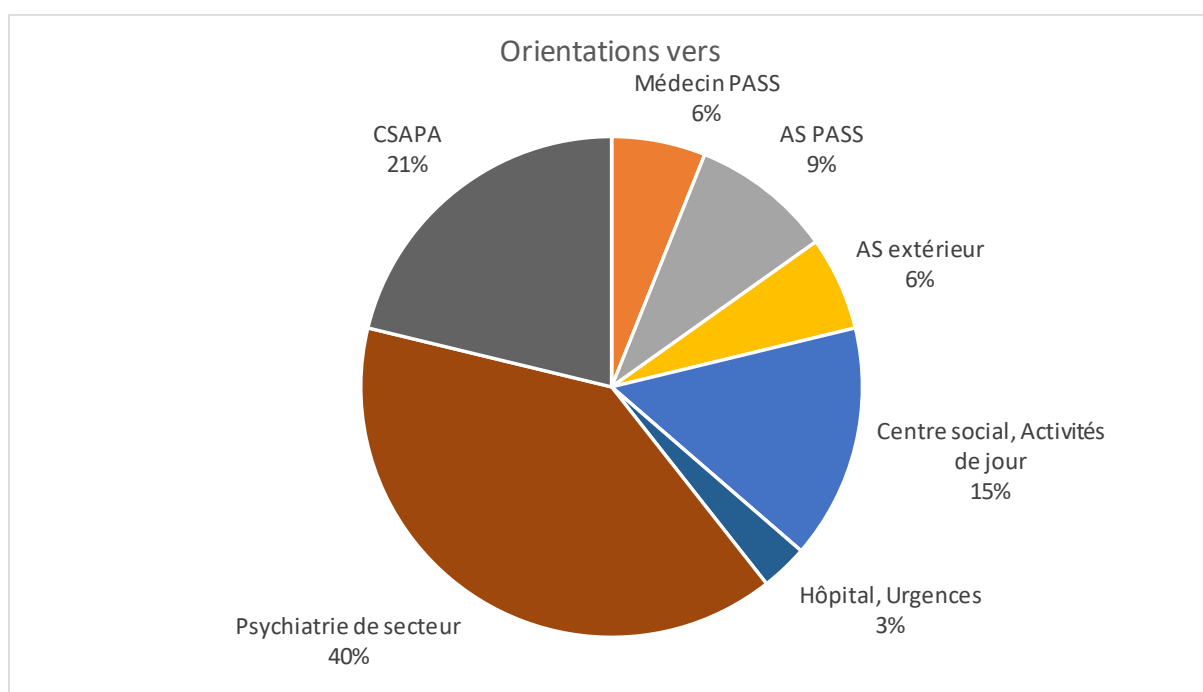
- Les professionnels de la PASS (17%)
- Les partenaires extérieurs (la Mission Locale, le CCAS et les centres sociaux de la ville de Louviers (la Chaloupe, Pastel), la Maison du Département, le CMP, les médecins de ville...)
- Le CHIELVR (CSAPA, EMHAVI/Maison des femmes, CeGIDD, Urgences...)

La psychologue, tout comme les autres professionnels de la PASS a dû faire face, cette année, à de nombreuses demandes de personnes ayant des droits ouverts. Bien que présentant une grande précarité et/ou vulnérabilité sur le plan psychique, du fait d'un isolement socio-affectif, de revenus précaires et/ou d'une pathologie psychiatrique, la Pass a dû refuser, ce qui n'a pas été toujours évident d'un point de vue déontologique, plusieurs de ces orientations, privilégiant son rôle de structure d'accueil pour le public sans droit ouvert ou en situation de grande précarité.

Bien évidemment, un temps d'évaluation psychologique a été proposé à ces patients afin de ne pas leur renvoyer brutalement une « réponse de non-recevoir » et réfléchir ensemble à la meilleure orientation possible dans le droit commun.

Un temps d'échange a été mis en place également auprès des différents partenaires pour rappeler d'une part les critères d'adressage vers la PASS et penser, d'autre part, les relais envisageables pour ce public.

Le psychologue s'efforce néanmoins de se rendre disponible, en proposant un accompagnement, avec ou sans rendez-vous, centré sur l'ici et maintenant, en réponse à un vécu présent souvent précaire, douloureux et anxiogène.



En général, une grande part du public reçu par la psychologue est orientée en retour vers la psychiatrie de secteur (40%) et le secteur médico-social (43%).

2.2.8. L'activité du psychologue

Psychologue	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Nombre d'entretiens	623	469	467
File active	95	108	66
Personnes nouvelles	43	45	19
Rendez-vous annulés ou non honorés	251	229	176

	2022	2023	2024
Femmes	61	77	46
Hommes	34	31	20
Total	95	108	66

Nous observons une certaine modification de l'activité psychologique, en 2024. Bien que le nombre d'entretiens réalisés reste stable, par rapport à l'année passée, le nombre de personnes accompagnées, quant- à lui diminue considérablement, de même que celui des nouvelles orientations.

Cette tendance s'explique par l'ajustement mis en place, au niveau de l'activité générale, en reciblant nos missions fondamentales auprès d'un public ne disposant pas de couverture sociale.

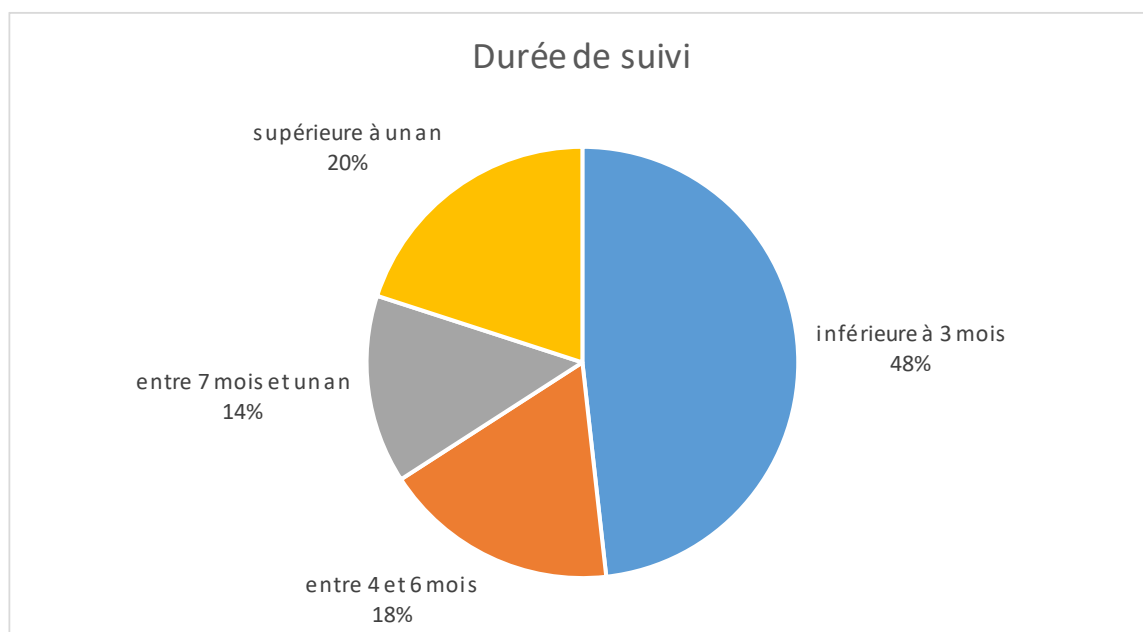
Cette évolution, bien que nécessaire pour répondre à nos missions, appelle à une vigilance particulière, car certaines personnes, bien que disposant de droits, restent vulnérables et nécessitent une prise en charge adaptée. Quid du public SDF bénéficiant d'une allocation AAH ou du RSA et/ou d'un public très éloigné du dispositif de soin classique, en difficultés financières ou encore, et c'est souvent la principale caractéristique du public reçu à la PASS, nécessitant d'un étayage pluri professionnel pour maintenir la continuité des soins.

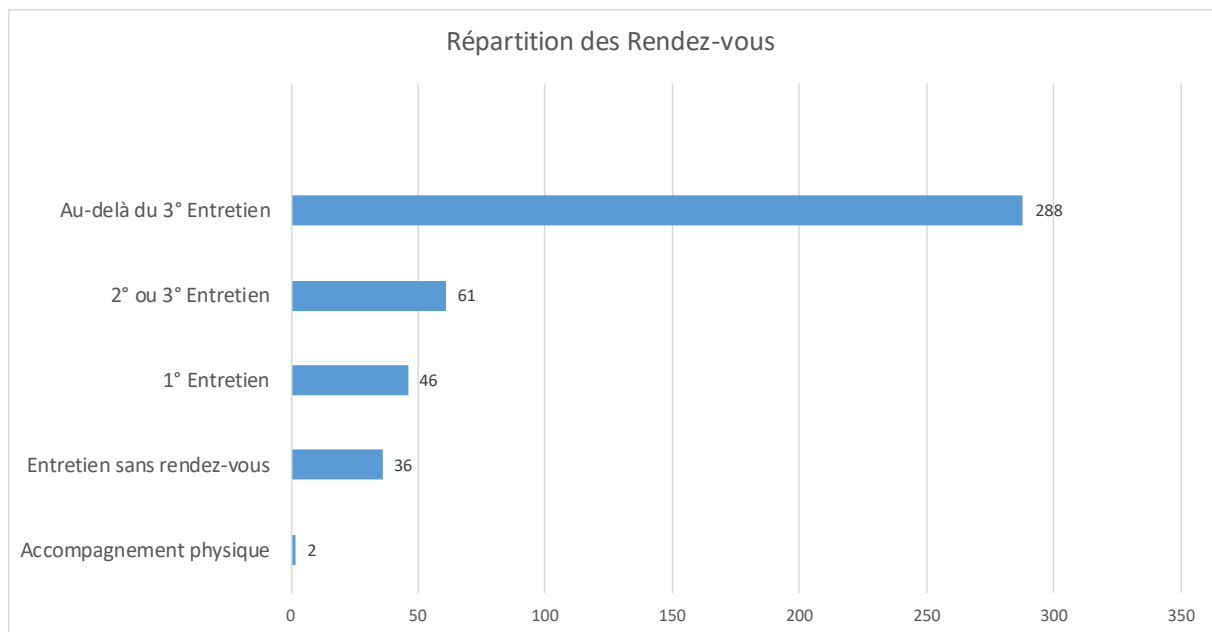
Le psychologue s'efforce ici d'accueillir ces freins et de soutenir psychiquement ces patients, en leur offrant un étayage et un cadre sécurisant, leur permettant de s'inscrire dans leur

démarche de soins. Les orientant, dès que cela est possible, vers une prise en charge adaptée, à l'extérieur de la PASS. Notre but n'étant bien sûr pas, d'enfermer les patients dans notre dispositif, qui se veut temporaire, dès lors qu'un mieux-être, sur le plan psychologique, leur permet de « prendre leur envol ».

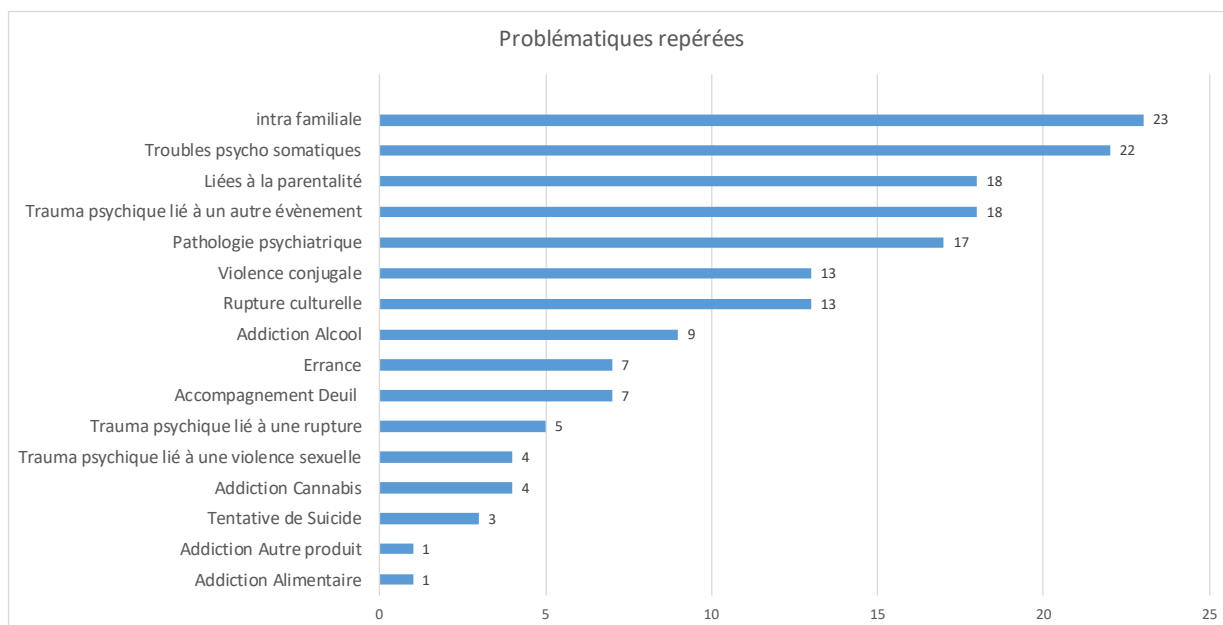
Notre file active s'élève ainsi à 66 personnes. Il s'agit principalement de femmes, 46 contre 20 hommes, âgées de 35 à 45 ans, confrontées à des changements de vie souvent douloureux, des mères avec enfants récemment arrivées en France mais aussi de jeunes adultes (16-25 ans), particulièrement vulnérables, en proie à des phases de doute et d'incertitudes propres au processus post-adolescent.

Le nombre d'entretiens non honorés reste toujours important (176), notre public éprouvant encore beaucoup de difficultés à s'inscrire dans une continuité dans le temps et répondre présent lors d'un rendez-vous programmé.





Ces différents constats rendent compte d'une évolution du public reçu et d'une adaptation de l'offre de soins aux besoins spécifiques du moment. Ainsi, la psychologue peut proposer des suivis ponctuels, en réponse aux angoisses du moment (48% des accompagnements ont duré moins de 3 mois), ne nécessitant pas de s'inscrire dans un suivi thérapeutique au long court. Elle propose également des accompagnements plus soutenus, plus longs, rendant compte de problématiques plus lourdes sur le plan psychiatrique, mais aussi un besoin d'étayage et de stabilité, en réponse au chaos des histoires de vie (18% des accompagnements ont duré entre 4 mois et 1 an et 20 % ont dépassé une année de suivi).



Tout comme les années précédentes, les problématiques intrafamiliales et/ou conjugales sont la première cause de souffrance reconnue à l'origine de la rencontre avec la psychologue (2/3). Un lien étroit est ainsi privilégié avec la Maison des Femmes du fait de la présence du médecin et de la psychologue, au sein de nos locaux.

Le psycho-traumatisme, associé à un vécu de violence d'ordre sexuel, physique ou événementiel, appelé état de stress post traumatique, dans les classifications internationales, reste ensuite l'une des problématiques les plus présentes au sein de nos consultations (1/3). A noter, la prépondérance des syndromes psycho traumatiques chez le public demandeur d'asile. On y retrouve l'ensemble des troubles psychiques immédiats, post-immédiats, puis chroniques pouvant se développer chez une personne après un événement traumatique ayant menacé son intégrité physique et/ou psychique. Ces troubles peuvent s'installer durant des mois, des années voire toute une vie en l'absence de prise en charge.

Conjointement à ces problématiques, nous observons une augmentation des troubles psychiatriques tels que la dépression et les troubles psychotiques, ainsi que les problématiques liées aux addictions.

Viennent enfin les problématiques liées au deuil, à l'isolement psycho-social et à l'errance.

L'accueil de la « souffrance psychique » s'inscrit ainsi au cœur de notre pratique. Ce terme désigne un état de mal être qui n'est pas forcément révélateur d'une pathologie ou d'un trouble mental majeur.

Au cours du suivi psychologique, à la PASS, le patient est accompagné pour « mettre des mots » sur ses souffrances, construire un récit qui lui permette de dépasser les symptômes physiques et de sortir, petit à petit, de l'omniprésence des événements traumatiques qu'il a vécus.

Les patients que nous recevons ont subi ou assisté à des scènes de violence. Il est important de pouvoir écouter la personne avec son histoire, les liens qu'elle a tissés, ses affects, la place qu'elle s'est donnée, mais aussi d'entendre d'autres affects tels que la honte, la culpabilité...

Notre prise en charge permettra de traiter ce qui semble indicible. Il ne s'agit pas tant de raconter les événements sans cesse revécus que de restaurer une parole, un langage qui viendra combler un silence ouvrant à toutes les épouvantes inimaginables.

2.3. Vie d'équipe

2.3.1. Accueil d'étudiants et des nouveaux professionnels

Depuis janvier, est mis en place l'intervention de Respire l'équipe Mobile de psychiatrie de Navarre afin de renforcer l'accompagnement des patients en situation de précarités. Désormais, des permanences sont assurées au sein de nos locaux par une infirmière. Cette initiative vise à améliorer la prise en charge globale des patients en favorisant une approche de proximité et une meilleure coordination des parcours de soins.

2.3.2. Comités techniques

- Staff PASS trimestrielle
- Réunion du collège des psychologues du CHI.
- Réunion du service sociale
- Réunion avec Mme Tranchant (coordination Régionale des PASS)
- Journée Régionale des PASS

2.3.3. Des partenaires conventionnés

- Continuité de la convention entre la CPAM 27 et la PASS mise en place en 2016.
- Continuité de la convention avec FIA signée en janvier 2017.
- Intervention de l'infirmière Respire, de Navarre depuis Janvier 2025 dans nos locaux.
- Intervention du CLAT de Rouen dans nos locaux

2.3.4. Formations

Aude MONARD :

- L'accompagnement social dans le parcours de soins en cancérologie - 07 janvier 2025 – Onco Normandie

Céline COULOMBEAU :

- Formation EMDR Niveau 1, auprès de l'Ecole Française de psychothérapie (validé), en vue d'une poursuite du niveau 2, en 2025.
- Formation à la thérapie d'exposition prolongée (EP), par le laboratoire de psycho traumatisme du CH de Caen.
- Journée de formation santé Précarité, à Rouen.

Marie-claire GOUTTIERE :

- Formation réduction des risques 1 jours métropole de Rouen
- Journée santé Précarité
- Journée Régional des PASS

Pierrette POUPON :

- A.F.G.S.U 11 septembre
- Formation sur les droits des étrangers 9 et 16 Novembre 2023 organisée par ASTI

Benoît BROUSSE :

- Journée santé Précarité
- Journée Régional des PASS

Carole PLAYS :

- Formation Santé et Migration du 6 au 8 novembre 2024
- Formation Premiers secours en santé mentale les 5 et 6 décembre 2024

Helene et Sophie :

- Repérage de la fragilité gériatrique (Chi + CPTS)

2.3.5. Actions de la PASS

- La PASS organise comme chaque année un temps d'accueil pour partager la galette des rois début Janvier. Ce temps permet de créer un moment d'échanges convivial entre les usagers de la PASS mais aussi avec les professionnels qui se rendent disponibles sur ce moment. En 2024 cette journée a eu lieu le jeudi 11 Janvier.
- Chaque année, l'équipe de la PASS organise la distribution et la mise à disposition de chocolats pour la période de Noël financés par l'hôpital. L'équipe a préparé des ballotins individuels pour les distribuer aux usagers.
- En décembre l'équipe de la PASS a mis en place une distribution de cadeaux de Noël pour les enfants présents à la consultation pédiatrique. L'équipe a fait un appel aux dons et a pu obtenir plusieurs jouets. Les jouets ont été emballés et donnés, pour le plus grand bonheur des enfants.
- Mis en place de l'action Petit déjeuner équilibré accompagné d'une marche. Action sous forme collective qui a pour but de promouvoir l'équilibre alimentaire et la santé physique et psychique par l'activité physique. En 2024, deux sessions ont pu avoir lieu.
- Poursuite de l'atelier diététique par l'infirmière afin de promouvoir l'équilibre alimentaire.
- Dons de peluches achetés par les clients IKEA et redistribués pendant les fêtes de Noël pour les enfants des familles de PASS

3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2024 a été marquée par des défis persistants notamment en raison du manque de médecins sur le territoire. La difficulté d'accès à un médecin traitant impacte directement l'activité de la structure, rallongeant la durée de prise en charge des patients.

Par ailleurs, la montée en précarité des personnes en situations irrégulières reste une préoccupation majeure. L'évolution législative concernant l'Aide Médicale d'Etat (AME) et les restrictions accrues complexifient davantage l'accès aux soins pour ce public vulnérable. L'équipe reste vigilante face à ces enjeux et continue d'accompagner ces patients dans le respect de ses valeurs éthiques.

En 2024, deux internes ont pu réaliser de façon fixe des consultations à la PASS. Cela a permis d'augmenter le nombre de vacations. Cette expérience a été très bénéfique pour les

patients de la PASS réduisant le temps d'attente pour obtenir un rendez-vous médical. Ces deux vacations ont pris fin pendant l'année suite au départ des internes.

Malgré ces défis, l'équipe de la PASS demeure engagée et mobilisée pour garantir l'accès aux soins et à l'accompagnement social des personnes les plus fragiles. En 2025, elle poursuivra son action avec détermination, en s'adaptant aux évolutions du contexte sanitaire et social, tout en restant fidèle à sa mission première : offrir un accueil inconditionnel et une prise en charge adaptée aux besoins de chacun.

L'année 2025 prévoit une réorganisation interne, avec le déplacement hebdomadaire de l'assistante sociale de la structure vers la PASS d'Elbeuf, entraînant une modification de l'organisation de travail.

En 2025, le départ en retraite du Dr BROUSSE, à l'origine de la création des PASS du CHI, marquera une transition importante pour toute l'équipe.

Son engagement indéfectible a façonné cette structure et permis à tant de personnes de ne pas être exclus du soin. Son professionnalisme, sa bienveillance et son humanité ont laissé une empreinte profonde, aussi bien auprès des patients que de l'équipe.

Son départ est une page qui se tourne. L'équipe de la PASS lui adresse toute sa gratitude pour ces années d'engagement.

A ce jour le Dr Brousse n'est pas remplacé.